

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE PARIS 2026

RÉPARER RESPIRER RAYONNER

LA RÉVOLUTION DE LA PROXIMITÉ



LE PROJET
DU MOUVEMENT
DÉMOCRATE
DE PARIS

RÉPARER RESPIRER RAYONNER

LA RÉVOLUTION DE LA PROXIMITÉ



INTRODUCTION

Lors des élections municipales de 2020, le Mouvement Démocrate portait un projet intitulé « Réconcilier ». Réconcilier les Parisiens entre eux, avec leurs voisins, avec la nature, avec leur ville. Cette ambition était sans conteste précurseur à l'époque. Elle est aujourd'hui on ne peut plus d'actualité. Car en 6 ans, les critiques adressées à la mairie sortante n'ont fait que se renforcer.

RÉCONCILIER LES PARISIENS ENTRE EUX

Jamais un ou une maire de Paris n'aura autant clivé. Pas seulement sur ses propositions. Mais sur sa manière de concevoir l'action publique. Anne Hidalgo et son Exécutif ont délibérément opposé les Parisiens les uns aux autres. Ceux qui la plébiscitent, qui doivent être soutenus. Et les autres, qui doivent être combattus. Quiconque émet la moindre critique à l'égard de son action est immédiatement taxé de sexiste, machiste, conservateur voire trumpiste. Car critiquer l'action de la maire de Paris, forcément juste dans ses principes et bonne dans son exécution, ne peut relever que du populisme... Il faut dire que cette pratique portée à son paroxysme par la maire de Paris était encouragée par l'ancien mode de scrutin dit « Paris – Lyon – Marseille » (PLM), mode de scrutin désormais réformé, notamment grâce à notre action.

Un maire, ce ne peut pas être quelqu'un qui oppose les habitants les uns aux autres. Ce doit être quelqu'un qui a à cœur de rassembler, y compris celles et ceux qui n'ont pas voté pour lui. Faire adhérer pour construire et avancer ensemble. Sans fausse concertation mais avec de vrais dialogues.

RÉCONCILIER LES PARISIENS AVEC LA NATURE

La maire de Paris s'est érigée en maire écologique à longueur de déclarations, mais quand on regarde les choses factuellement, Paris a, au cours de ses deux mandats, déçu sur le plan de l'atténuation des effets du dérèglement climatique et pris un retard considérable quant à l'adaptation de la ville à ses impacts. Et ce, au détriment de ses habitants. Paris est en effet la capitale européenne où le risque de mourir de la canicule est le plus élevé. Derrière les grandes annonces, il y a une réalité : près de 3 millions de m² construits, la disparition d'espaces de respiration, un retard coupable dans la rénovation thermique et énergétique du bâti, une végétalisation de façade. Les bosquets de l'Hôtel de Ville et les arbres en pot ne peuvent masquer la forêt d'arbres abattus en raison du manque de soin apporté. Comme les pistes cyclables de mauvaise qualité ne font pas oublier le retard pris dans la reconquête de l'espace public. Le décalage entre les paroles et les actes s'agissant d'adaptation au dérèglement climatique s'est aussi traduit par le refus de la maire d'intégrer l'ensemble des recommandations du rapport Paris à 50°, pourtant issues d'un travail transpartisan.

L'adaptation de la ville au dérèglement n'est pas un programme. C'est un prérequis qui devra concentrer des moyens renforcés lors de la prochaine mandature. La question n'est pas « faut-il investir pour le confort d'été, pour faire évoluer notre urbanisme haussmannien et pour augmenter l'indice de canopée, mais à quelle vitesse ? ».

RÉCONCILIER LES PARISIENS AVEC LEUR VILLE

Prendre soin de l'espace public, renouer avec la propreté et la sécurité. Las, la situation s'est encore dégradée au cours des 6 dernières années. La maire a cherché à se dédouaner de ses responsabilités en matière de propreté en organisant une fausse déconcentration des politiques en la matière, sans donner les moyens aux mairies d'arrondissement. Résultat : une ville qui demeure sale aux yeux de ses habitants et visiteurs, un affront inacceptable pour la plus belle ville du monde.

C'est aussi la question de la sécurité. La maire de Paris a beaucoup trop tardé à se rallier à l'idée d'une police municipale. Pendant 40 ans, nous avons défendu l'idée selon laquelle les Parisiens avaient, eux aussi, le droit à une police du quotidien, en charge de la lutte contre les incivilités. Il aura fallu attendre 2021 pour qu'elle soit instaurée, contre l'avis des alliés de la maire mais grâce au soutien des oppositions, du centre et de la droite. Depuis lors, nous attendons désespérément sa montée en puissance. 5 000 hommes étaient annoncés pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. A peine 2000 étaient en place. Et ce retard a des incidences sur le climat sécuritaire à Paris : selon l'institut Paris région, 1 femme sur 4 a peur dans son quartier, et 1 sur 10 chez elle ! Inacceptable alors que la sécurité est la première des libertés.

Prendre soin de sa ville doit être l'obsession d'un maire. Anne Hidalgo et son équipe ont démontré combien cette question leur importait peu. Bien sûr Paris est la plus belle ville du monde. C'est justement la raison pour laquelle nous ne pouvons nous satisfaire de la situation actuelle. L'entretien et la sécurité doivent redevenir des priorités du futur maire.

RÉCONCILIER LES PARISIENS AVEC LEURS VOISINS

Aucun des grands sujets – politique du logement, lutte contre la pollution, contre le bruit, enjeux des mobilités... - ne peut être résolu à la seule échelle parisienne. Pourtant, la métropole, qui aurait pu être un échelon pertinent, n'a acquis aucun poids politique. Résultat, un empilement de strates administratives sans cohérence ni efficacité dans les politiques menées. Et régulièrement, des décisions imposées par la maire de Paris à ses voisins.

La gouvernance de la région capitale devra être profondément revue, à la fois pour gagner en efficacité et pour lutter contre un millefeuille administratif qui n'est pas gage de sobriété dans les dépenses publiques.

RÉCONCILIER LES PARISIENS AVEC LEURS ÉLUS

Un nouvel échec. C'est d'abord la pratique du pouvoir, très personnifiée. Sans jamais écouter ses oppositions, ni reconnaître ses erreurs, la maire de Paris s'est enfermée dans une tour d'ivoire. L'instrumentalisation de la démocratie participative n'a pas permis de faire respirer la démocratie locale. La transparence dont la maire s'est prévaluée a très rapidement montré ses limites, ne faisant que renforcer la défiance à l'égard de la classe politique.

C'est aussi l'organisation de l'action publique : l'évaluation des politiques publiques reste un impensé à la mairie de Paris. Et les 54 000 agents publics peinent à distinguer le sens de leurs missions et en souffrent.

C'est aussi et surtout la gestion coupable des finances publiques : l'explosion de la dette au cours des deux mandats d'Anne Hidalgo est connue. De 4 à 10 voire près de 12 milliards d'euros de dette si on tient compte des loyers capitalisés. Une dérive budgétaire qui s'est accompagnée de l'augmentation de toutes les taxes et tarifs qui pèsent sur les Parisiens. Et en parallèle, une incapacité à penser « économies » et une dérive dans les dépenses consenties : des subventions qui ne bénéficient pas aux Parisiens et aucun questionnement autour de la nature des dépenses alors que l'impérieuse nécessité d'agir contre le dérèglement climatique exige de repenser la structure budgétaire de la ville.

La même majorité gouverne la ville depuis un quart de siècle. Et comme pour toute organisation, l'alternance est non seulement utile, mais souhaitable. De nouvelles idées, de nouvelles équipes. D'autant plus quand l'équipe sortante a autant failli. En 2001, Bertrand Delanoë affirmait qu'il allait rendre les clés aux Parisiens. Il est aujourd'hui temps de leur rendre leur argent.

Six années plus tard, notre « appel à la réconciliation » demeure d'une brûlante actualité. Pire, la situation a empiré. Depuis 2010, l'équivalent de la population du XIV^e arrondissement a quitté Paris, lassée par la dégradation du cadre de vie, le coût de la vie, les tensions du quotidien et la perte d'attractivité. Paris se vide de son énergie, non par manque de talents ou d'envies mais par absence de cap et de soin.

Ce triste constat ne nous résigne pas. Il nous oblige. Il confirme la justesse de notre vision et la nécessité de la porter avec plus de détermination encore. Il est urgent de renouer avec une ambition à la hauteur de Paris. Grande. Une ville qui rayonne, aux yeux du monde et de ses habitants. Qui renoue avec la création et l'excellence.

Après deux mandats d'Anne Hidalgo et de son équipe, il est temps de réparer notre ville et de lui apporter le soin qu'elle mérite. Temps de rendre l'argent aux Parisiens et d'adapter Paris au plus grand défi du siècle : celui de vivre à l'ère du dérèglement climatique. Et enfin, temps de renouer avec la fierté d'être Parisien en affirmant une ambition à la hauteur de la grandeur de notre capitale.



Maud Gatel,
cheffe de file du Mouvement Démocrate à Paris

ÉCOUTER + RÉFLÉCHIR + AGIR

DEPUIS 18 MOIS, NOUS AVONS ENGAGÉ
UNE **LARGE CONCERTATION**
POUR IMAGINER ENSEMBLE L'AVENIR DE PARIS.

ÉCOUTER

3 500 Parisiens ont participé aux « Paris Espressos », organisés dans tous les arrondissements et apporté leurs contributions. Autour d'un café ou d'un thé, ils ont partagé leurs priorités et leurs attentes pour leur quartier et pour la capitale.

RÉFLÉCHIR

Plus de 120 experts se sont réunis lors d'une vingtaine d'Assises parisiennes pour approfondir les grands enjeux de la ville : sécurité, logement, jeunesse et familles, adaptation au changement climatique, lutte contre le bruit, place des animaux en ville, etc.

AGIR

17 cercles projet rassemblant des démocrates parisiens engagés ont permis de formuler plus de 200 propositions concrètes pour bâtir un projet ambitieux, à la hauteur des défis de Paris.



SOMMAIRE

FINANCES	pour une gestion responsable et transparente de Paris	page 6
ENVIRONNEMENT	pour un Paris propre, respirable et durable	page 11
LOGEMENT	permettre aux Parisiens de rester à Paris	page 18
MOBILITÉ	pour un Paris apaisé, fluide et accessible à tous	page 23
SÉCURITÉ	faire de Paris une ville apaisée et protectrice	page 30
BRUIT	lutter contre la pollution sonore et apaiser la ville	page 35
SOLIDARITÉ	donner vie à la ville qui crée du lien	page 40
COMMERCE	faire de Paris la capitale de l'innovation et de la proximité	page 46
ENFANCE	donner à chaque enfant les clés de son avenir	page 51
SANTÉ	pour un Paris en bonne santé, solidaire et préventif	page 58
HANDICAP	faire de Paris une ville inclusive et accessible à tous	page 63
GOVERNANCE	pour une démocratie parisienne de proximité et de confiance	page 68
TOURISME	faire de Paris une capitale accueillante et rayonnante	page 74
CULTURE	valoriser le patrimoine et la création à Paris	page 79
SPORTS	faire de Paris une capitale du mouvement et du partage	page 85
EUROPÉENS	faire de Paris la capitale des Européens	page 92



1

FINANCES

**POUR UNE GESTION
RESPONSABLE
ET TRANSPARENTE
DE PARIS**

FINANCES

REDRESSER LES COMPTES DE LA VILLE ET RENDRE L'ARGENT AUX PARISIENS

POUR UNE GESTION RIGOUREUSE, TRANSPARENTE ET AU SERVICE DES PARISIENS

Paris fait face à une **impasse financière** sans précédent. Sous les mandats successifs de la majorité sortante, la dette de la capitale a plus que **doublé**, passant de **4,1 milliards d'euros en 2014** à plus de 9,3 milliards en 2024, voire **10,6 milliards** si l'on intègre la dette cachée des loyers capitalisés. Cette dérive liée à une explosion des dépenses de fonctionnement a conduit la Ville dans le **mur budgétaire**.

Par ailleurs, tous les leviers à la disposition de la ville s'agissant des recettes ont déjà été activés lors des deux derniers mandats : **hausse sans précédent de la taxe foncière** (+62% entre 2022 et 2023), mais également des tarifs municipaux qui pèsent lourdement sur les ménages, et cession des biens appartenant à la ville, sans amélioration tangible des services publics.

Le creusement de la dette hypothèque l'avenir et prive Paris de marges de manœuvre pour les investissements indispensables, notamment en faveur de l'adaptation de la Ville au dérèglement climatique. Elle pèsera également sur les plus jeunes, l'explosion de la dette devant être épongée par les générations futures.

Sans tenir compte du réel, la majorité sortante a mené une politique de dépenses dispendieuses, en obérant les fondamentaux financiers, sans jamais remettre en question sa structure de coûts.

Nous nous sommes attachés à formuler des propositions concrètes : mise en œuvre d'un véritable plan d'investissement de la mandature, contrôle approfondi de l'ensemble des dépenses, suivi rigoureux de l'exécution budgétaire des différents plans stratégiques de la Ville et réalisation d'économies permettant de recentrer les dépenses sur les priorités de l'action locale et sur la qualité des services rendus aux Parisiens.

Ces propositions visant à redresser les finances de la Ville et qui rejoignent les recommandations de la Chambre régionale des comptes, ont, jusqu'à présent, toujours été ignorées par l'Exécutif municipal.

Au MoDem, nous défendons l'idée que nos finances doivent redevenir l'outil d'une politique responsable, lisible et centrée sur le bien commun et le seul intérêt des Parisiens.

Face à la dérive budgétaire, une seule voie est possible : **retrouver une culture de la rigueur, de l'évaluation et de l'efficacité**. Cela signifie maîtriser les dépenses, programmer les investissements et adapter les choix budgétaires en fonction de l'évolution des recettes. Soit l'inverse de ce qu'a fait l'Exécutif municipal depuis 12 ans.

1

UNE VILLE
À LA DÉRIVE BUDGÉTAIREDES DÉPENSES
INCONTRÔLÉES

- Une inflation des cabinets politiques : 353 collaborateurs au total (145 à l'Hôtel de Ville, 208 dans les arrondissements), soit près de trois fois le plafond légal.
- Une direction hypertrophiée : 22 directions... mais 42 directeurs et 35 sous-directeurs.
- Une communication coûteuse : 385 agents, environ 6 millions d'euros de budget annuel et un recours massif à des prestataires externes.
- Des dépenses inconsidérées : voyages et frais de représentation non contrôlés.

DES SUBVENTIONS
SANS PILOTAGE

Près de **300 millions d'euros de subventions** ont été versés en 2024, en augmentation de +15% par rapport à 2014, souvent sans évaluation d'impact ni suivi.

Certaines dépenses - sans ancrage parisien - posent question. Cela fait-il partie des prérogatives de la ville ou bien est-ce un moyen de nourrir la « stature internationale » de la Maire de Paris ? Pour nous, les choses sont claires et il faut y mettre fin : **chaque euro dépensé devra bénéficier directement aux Parisiens.**

2

RENDRE L'ARGENT
AUX PARISIENSREPRENDRE
LE CONTRÔLE
DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

Avec un objectif : la diminution de 750 millions des dépenses de fonctionnement (niveau de dépenses de fonctionnement en 2020 hors revalorisation du point d'indice et inflation).

- Réaliser un audit indépendant afin d'établir un diagnostic des finances de la Ville, d'identifier ou de confirmer les marges d'économies possibles et restaurer la confiance des Parisiens dans la gestion de leur argent public.
- Mettre fin aux pratiques des loyers capitalisés, dont l'usage récurrent contribue à diminuer les marges de manœuvre des bailleurs sociaux.
- Limiter la reconduction tacite des contrats publics supérieurs à 500 000 €, et soumettre à révision annuelle toutes les subventions supérieures à 50 000 €.
- Donner la possibilité pour les Parisiens consultés sur le budget participatif de proposer des économies budgétaires, dans un souci de sobriété des dépenses publiques.

Le plan de 750 millions d'économies de dépenses de fonctionnement passera par le **recentrage des dépenses de la ville sur ses prérogatives** et le **respect des obligations des opérateurs / concessionnaires auprès de la Ville**, ainsi qu'un plan d'économies :

- Fixer un plafond à 20 adjoints et limiter le nombre de collaborateurs de cabinet selon le droit commun (pour un retour à moins de 150 collaborateurs au total).
- Rationaliser les directions et fonctions support : fusion des services redondants, audit indépendant sur les dépenses de communication et d'administration centrale.
- Réduction de 5% par an des charges de personnel, soit 140 M€ par an, notamment par

NOUS DÉFENDONS
UNE VISION CLAIRE

Une gestion responsable,
fondée sur la sobriété, la transparence
et la performance.

Chaque euro public doit être utile aux Parisiens, chaque décision budgétaire mesurable, chaque programme évalué. Nous voulons réorienter les dépenses vers les priorités du quotidien : propreté, logement, écoles, sécurité, transition écologique.

le **non-remplacement des départs à la retraite** (hors agents en contact direct avec le public) et la limitation des rémunérations hors grille.

- **Mettre fin au système de rémunération des jetons de présence** accordés aux élus du Conseil de Paris siégeant au sein des SEM, SPL et SPLA parisiennes. En 2024, cela représentait 460 000€.
- **Encadrer et mieux contrôler les frais de représentation des maires d'arrondissement et du maire de Paris**, avec une grille claire et transparente ainsi qu'un contrôle annuel du Conseil de Paris.
- Soumettre au vote du Conseil de Paris **l'approbation de mandats spéciaux pour les déplacements** des élus de l'Exécutif municipal.

ASSAINIR LA DETTE ET RETROUVER UNE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT

- **Réduire l'endettement de 15% sur la mandature**, en renforçant l'épargne brute grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- **Ramener la durée de désendettement à moins de 10 ans d'ici 2032.**
- **Affecter tout surplus de droits de mutation à la réduction de la dette**, au-delà d'un seuil de 1 milliard d'euros annuels.
- Mettre en œuvre un véritable **plan d'investissement de mandature pour organiser et anticiper les grands projets.**
- **Cibler l'investissement sur les priorités :** rénovation énergétique des bâtiments, adaptation de la ville au dérèglement climatique, qualité du logement, propreté, accessibilité et sécurité.

STABILISER LA FISCALITÉ ET RENDRE JUSTICE AUX CONTRIBUABLES

- **Exonérer de taxe foncière pendant 7 ans** les propriétaires bailleurs ou occupant mettant en œuvre des travaux de rénovation thermique et phonique permettant de passer de G à D ou de F à C.
- **Aucune nouvelle hausse d'impôts** envisagée durant la mandature, sauf crise nationale ou internationale majeure.
- **Expérimenter la mise en place d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative par immeuble** afin de réduire drastiquement la quantité de déchets et le coût du service public de gestion des déchets.
- **Optimiser les recettes de gestion :**
 - Révision des **droits de terrasses** pour une meilleure valorisation de l'espace public.
 - Meilleure exploitation du **patrimoine immobilier** (redevances, concessions, cessions ciblées).
 - **Optimisation de la taxe de séjour et de la fiscalité touristique**, pour faire contribuer l'attractivité de Paris sans alourdir la charge des résidents.

RÉTABLIR UNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE EXEMPLAIRE

- **Créer une « Commission indépendante d'évaluation et de transparence budgétaire »**, associant élus, citoyens, magistrats et experts.
- **Publier annuellement un rapport citoyen sur les finances parisiennes**, clair, accessible et chiffré.
- **Ouvrir les données financières de la Ville** (Open Data), projet par projet, pour permettre à chaque Parisien de suivre les dépenses publiques.
- **Évaluer chaque politique publique**, avant reconduction ou financement complémentaire, à l'aune du bénéfice exclusif des Parisiens.

MODERNISER LA GESTION ET VALORISER LES AGENTS PUBLICS

Les 54 000 agents municipaux sont le premier capital de la Ville. Nous voulons une **politique RH claire, équitable et exemplaire** :

- **Rénover le dialogue social**, fondé sur la transparence et l'efficacité collective mais aussi sur le sens des missions dévolues aux agents de la Ville.
- **Respecter le droit commun sur le temps de travail** (1607 heures) et remettre à plat les sujétions.
- Mettre fin aux recrutements politiques déguisés : chaque poste contractuel sera **examiné par un panel indépendant** pour prévenir tout conflit d'intérêts.
- Proposer la formation continue et la mobilité interne pour redonner du sens aux carrières.
- Mettre **fin à l'inégalité salariale entre les hommes et les femmes** chez les agents de la Ville.

NOTRE ENGAGEMENT

Gérer Paris de façon transparente et responsable

Nous mettrons fin à l'opacité, au clientélisme et aux dérives de gestion. Notre ambition est simple : rendre à Paris des finances saines, transparentes et maîtrisées, pour réinvestir dans la vie quotidienne des habitants et rendre leur argent aux Parisiens.

FINANCES : NOS 5 ENGAGEMENTS PHARES

1. RÉDUIRE L'ENDETTEMENT DE 15% SUR LA MANDATURE, EN RENFORÇANT L'ÉPARGNE BRUTE GRÂCE À LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.

2. BAISSER DE 750 MILLIONS LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.

3. METTRE EN ŒUVRE UN VÉRITABLE PLAN D'INVESTISSEMENT DE MANDATURE POUR ORGANISER ET ANTICIPER LES GRANDS PROJETS.

4. ÉVALUER CHAQUE POLITIQUE PUBLIQUE À L'AUNE DU BÉNÉFICE POUR LES PARISIENS

5. AUCUNE HAUSSE D'IMPÔT SUR LA MANDATURE.



2

ENVIRONNEMENT

POUR UN PARIS
**PROPRE, RESPIRABLE
ET DURABLE**

ENVIRONNEMENT POUR UN PARIS PROPRE, RESPIRABLE ET DURABLE

Les grandes métropoles du XXI^e siècle se définissent autant par leur dynamisme que par leur capacité à préserver un cadre de vie sain et durable. Paris, capitale de la culture et de l'innovation, ne peut rester en retrait sur les enjeux écologiques et sanitaires. Ce n'est pas une option, c'est un prérequis.

Atténuation du dérèglement climatique et adaptation, propreté, biodiversité et gestion des déchets : ces défis détermineront la qualité de vie des Parisiens d'aujourd'hui et de demain.

Nous défendons une vision cohérente de l'aménagement de Paris, fondée sur la qualité de vie, la lutte contre la bétonisation, l'atténuation et l'adaptation de la capitale au dérèglement climatique.

Face aux projets de densification et de bétonisation portés par la majorité municipale sortante, nous avons systématiquement proposé des alternatives : une végétalisation massive, la sanctuarisation des espaces de pleine terre et la promotion d'un urbanisme pensé avec et pour les Parisiens.

Grâce à notre détermination, les travaux de la mission « Paris à 50°C » ont permis d'alerter sur la vulnérabilité climatique de la capitale face aux canicules et d'aboutir à l'adoption unanime de 85 préconisations pour rendre Paris plus résiliente. Cependant, l'Exécutif municipal tarde à réellement mettre en œuvre l'ensemble de ces propositions. Ainsi, nous avons déposé de nombreux amendements au nouveau Plan local d'urbanisme afin de stopper l'artificialisation des sols, de développer les îlots de fraîcheur et de préserver la biodiversité, refusés par l'Exécutif.

En parallèle, face au retard de la Ville en la matière, nous avons proposé une véritable stratégie de sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets, à l'échelle de chaque arrondissement, notamment via la création d'un guide du tri, ciblant les copropriétés, commerces et restaurants. Nous avons également proposé de renforcer le réseau des recycleries et ressourceries.

Des mesures simples et concrètes pour impliquer tous les acteurs du quotidien et faire de Paris une capitale plus propre et plus durable.

Le Mouvement Démocrate propose une politique environnementale à la fois ambitieuse et réaliste, fondée sur trois principes : **protéger, responsabiliser, embellir.**

1

ATTÉNUER LES EFFETS DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Afin de respecter les accords de Paris, l'empreinte carbone des Parisiens doit diminuer, en baissant d'un tiers d'ici à 2032. Décarbonation des transports et électrification du parc automobile, rénovation thermique du bâti, réduction de la dépendance aux énergies fossiles et évolution de l'alimentation : tous les leviers doivent être activés.

- **Prioriser la rénovation thermique du bâti**, y compris haussmannien, avec un accompagnement technique et financier des copropriétés et un travail partenarial avec les Architectes des bâtiments de France. **Exonérer de taxe foncière pendant 7 ans les logements ayant réalisé une rénovation énergétique d'ampleur leur permettant de passer d'une étiquette F ou G à une étiquette D ou C.**
- **Verdir et développer le réseau de chaleur parisien** en augmentant de 10 points la part d'ENR&R à la CPCU.
- **Développer la géothermie** dans les réseaux de chaleur collectifs.
- **Œuvrer en faveur de l'interdiction des climatisations individuelles** rejetant de la chaleur à l'extérieur.
- **Accompagner l'électrification du parc automobile** : soutien à l'achat, déploiement de bornes de recharge sur la voie publique pour rattraper le retard en la matière.

2

ADAPTER PARIS AUX VAGUES DE CHALEUR

Les épisodes caniculaires deviennent plus fréquents et plus intenses. Selon The Lancet, Paris est la capitale européenne la plus mortelle en période de canicule. Avec seulement **3,2 m² d'espaces verts par habitant**, contre 12 m² recommandés par l'OMS, la ville n'est pas prête à affronter les épisodes à 50°C annoncés d'ici la fin du siècle.

Anne Hidalgo et son équipe ont beaucoup promis en la matière. Mais peu a été fait. Or, face à un risque vital, nous ne pouvons nous contenter de paroles. Il faut des actes. Nous engagerons une véritable stratégie d'adaptation climatique pour faire de Paris une ville respirable et vivable :

- **Adopter toutes les conclusions du plan « Paris à 50° »** avec un calendrier précis d'actions et des moyens financiers dédiés pour l'adaptation de Paris aux vagues de chaleur.
- **Raccorder au réseau Fraîcheur de Paris**, les bâtiments accueillant le public fragile en commençant par les Hôpitaux, les écoles et les EHPAD.
- **Créer et préserver les couloirs d'air naturels, en pied d'immeuble, dans les dents creuses, pour favoriser le rafraîchissement naturel de la Ville et interdire les projets urbains créant des îlots de chaleur** (à l'image de la tour Triangle, de Bercy-Charenton...).
- **Rendre obligatoire les dispositifs permettant de rafraîchir le bâti parisien**, allant des protections solaires extérieures (volets, stores, etc.) à la végétalisation des toits et des façades.
- **Instaurer dès la première année de mandat un plan « grand chaud »** couvrant l'ensemble des sujets : bâti, ouverture de salles rafraîchies pour les personnes précaires, rafraîchissement des ERP... etc.

3

METTRE FIN À LA BÉTONISATION ET RENOUER AVEC LA NATURE

Entre 2006 et 2020, 3, 8 millions de m² ont été construits. Une réalité bien éloignée des discours de la maire de Paris et de son équipe municipale. L'édification de la Tour Triangle dans le ciel de Paris en est l'affreux symbole. Paris doit rompre avec la logique de bétonnage systématique et devenir une ville-jardin, inspirée de son histoire et de ses paysages.

- Interdire les **projets de tours à Paris**.
- **Compenser l'artificialisation des sols opérée lors des deux derniers mandats** en débitumisant la moitié de la surface correspondante.
- **Zéro urbanisation nette des sols** à l'avenir : chaque mètre carré construit dans le futur devra être compensé par une surface désimperméabilisée équivalente.
- **Doubler le nombre d'espaces verts protégés**.
- **Promouvoir la végétalisation maîtrisée et en pleine terre** : priorité aux plantations enracinées, pas aux gadgets urbains.
- Utiliser davantage de **solutions perméables et végétales dans l'espace public** : pavés enherbés, etc.
- Encourager la **végétalisation des pieds d'immeubles parisiens**.

• Renforcer le « plan arbres » :

- *recenser et protéger tous les arbres de grande ramure,*
- *planter des essences/espèces d'arbres résilientes et adaptées au changement climatique,*
- *assurer un entretien systématique des jeunes arbres (arrosage, désherbage, soins),*
- *confier la gestion des pieds d'arbres à un service unique,*
- *remettre et préserver les grilles Alphan,*
- *débitumer et végétaliser les espaces intercalaires entre les pieds d'arbres dans les espaces peu passants pour créer des « bandes vertes » végétalisées.*
- **Créer des coulées vertes** pour relier tous les parcs, jardins, cimetières et rives de Seine pour former une véritable « boucle verte » parisienne.
- **Étendre la désartificialisation des cours d'école et des cœurs d'îlot**.
- **Rouvrir des cours d'eau urbains**, notamment des tronçons de la Bièvre, du ruisseau de Ménilmontant, pour redonner vie à la biodiversité et améliorer le microclimat.
- Permettre aux **Bois de Vincennes, de Boulogne et à la Seine** d'être considérés dans chacune des politiques publiques.
- **Élargir les horaires d'ouverture** des parcs.
- Faire de Paris une ville éponge en la préparant **aux épisodes pluvieux exceptionnels** en intégrant lors de chaque conception des projets urbains des dispositifs de **réten**tion et de **régulation** des eaux de pluie, privilégiant les aménagements paysagers autonomes, esthétiques et écologiques.

4

RECRÉER UNE VILLE
PROPRE ET FIÈRE
D'ELLE-MÊME

84% des Parisiens considèrent leur ville sale, et 3 sur 4 se disent insatisfaits de l'action municipale. La propreté n'est pas un détail : c'est la première condition du respect de l'espace public et de la qualité de vie.

NOTRE OBJECTIF EST CLAIR

faire de la propreté une priorité visible du mandat

- **Grand nettoyage de Paris** dès le début du mandat : mobilisation de tous les agents de la Ville et des Parisiens volontaires pour un « clean-up day » géant.
- **Verbaliser systématiquement les incivilités** : tolérance zéro pour les dépôts sauvages, graffitis, l'affichage sauvage et les jets de déchets notamment des mégots et œuvrer pour l'alourdissement des amendes.
- Rendre **obligatoire les cendriers** devant les immeubles de bureaux et les commerces.
- **Créer un indicateur de propreté par quartier**, alimenté par les commerçants, gardiens d'immeubles, associations et conseils de quartier afin d'assurer un suivi collectif.
- Mettre en ligne les tournées des agents et des engins pour **suivre en temps réel la progression**.
- **Déployer des poubelles de tri de grande capacité dans tout l'espace public** et généralisation des poubelles à couvercle fermé pour éviter les débordements.
- **Doubler le nombre de trimobiles** (déchetteries ambulantes) et élargissement de leurs horaires.
- **Mener des campagnes de sensibilisation au tri** avec des **ambassadeurs** formés (jeunes en service civique) allant dans les immeubles et les écoles.

- **Créer un guide du tri**, déployé à l'échelle des arrondissements, pour renforcer la sensibilisation au tri des déchets, en ciblant plus particulièrement les copropriétés, les commerces de proximité et les lieux de restauration.

- **Lancer des « immeubles zéro déchet »**, zones pilotes où habitants, commerçants et bailleurs s'engagent ensemble à réduire et recycler les déchets.

- Expérimenter la **fiscalité incitative**, grâce à des bacs connectés.

- **Réinstaller des urinoirs publics** (ex vespasiennes), **des toilettes publiques à l'entrée des stations de métro** et en contractualisant avec des établissements accueillant du public.

- **Développer le compostage** individuel et collectif, avec distribution de lombricomposteurs d'immeubles et accompagnement des copropriétés souhaitant mettre en place un compost de quartier.

- **Mettre en place un « contrat propreté » avec la RATP et Île-de-France Mobilités** pour entretenir les abords de stations et voies publiques.

Développer la consigne obligatoire dans les bars délivrant des boissons à emporter situés en bord de Seine ou au bord des canaux.

- Créer un label pour les plateformes de livraison afin de les **inciter à diminuer les déchets** : suppression du plastique, réutilisation des contenants à travers un système de consignes, apposition des consignes de tri sur tous les matériaux, etc.

5

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Paris doit être une ville vivante, où la nature a toute sa place.

- Augmenter le nombre de canisites à Paris et garantir leur accessibilité aux personnes en situation de handicap, notamment les personnes malvoyantes accompagnées d'un chien guide.
- Créer des « couloirs de promenade » pour chiens sans laisse dans chaque grand parc public où ceux-ci pourront être détachés en toute sécurité.
- Généraliser la diffusion de la carte « J'ai un animal seul chez moi ».
- Soutenir des associations vétérinaires bénévoles venant en aide aux animaux des sans-abri.
- Encourager les initiatives d'adoption responsable.

- Protéger la faune urbaine en intégrant la biodiversité dans chaque projet d'aménagement en lien avec les associations engagées sur le sujet.
- Créer un moratoire sur la dépose des grilles des squares à Paris afin qu'un équilibre puisse être trouvé entre la protection de la biodiversité, la préservation du patrimoine et la liberté d'accès aux espaces naturels des Parisiennes et des Parisiens.
- Créer des « trames noires » visant à favoriser la biodiversité et lutter contre la pollution lumineuse.

6

LUTTER CONTRE TOUTES LES POLLUTIONS

POLLUTION DES SOLS ET DE L'EAU

- Publier la carte complète des sites pollués et engager leur dépollution.
- Utiliser la phytoremédiation (plantes dépolluantes) dans les projets de végétalisation.
- Renforcer la maîtrise des consommations d'eau et lutter contre les fuites des réseaux.
- Installer des systèmes de récupération des eaux pluviales et des chaussées drainantes.
- Mener des analyses régulières dans les écoles et crèches situées à proximité des lieux à risque.

POLLUTION LUMINEUSE ET VISUELLE

La Ville lumière doit pouvoir s'éteindre pour préserver la santé de ses habitants et soutenir la biodiversité.

- Réduire drastiquement la publicité lumineuse dans l'espace public.
- Faire respecter l'extinction obligatoire des magasins et bureaux hors horaires d'ouverture.
- Déployer un éclairage intelligent dans les rues peu fréquentées pour réduire la consommation énergétique.
- Réviser le Règlement local de publicité en y associant les Parisiens et diminuer la place de la publicité en ville.

NOTRE ENGAGEMENT

Une écologie de terrain, pour et avec les Parisiens

L'écologie ne peut pas être un slogan ni une punition. Nous défendons une écologie du quotidien, fondée sur la proximité, la transparence et la participation des habitants.

Le Mouvement Démocrate propose une écologie humaniste et concrète, où chaque décision améliore directement la vie des Parisiens :

- une ville plus verte, mieux adaptée au changement du climat,
- une ville plus propre, qui respecte ses habitants,
- une ville plus vivante, où la nature et la biodiversité reprennent leur place.

En 2026, nous ferons de Paris la capitale européenne du bien-vivre en ville et de la responsabilité environnementale.

- Revoir le cahier des charges de la RATP pour interdire la publicité numérique et le ciblage.

POLLUTION DE L'AIR

- Élaborer un schéma de circulation globale comprenant la piétonnisation de petites rues.

Respecter le calendrier mis en place par la métropole concernant l'interdiction des voitures thermiques.

- Renforcer la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public.

Poursuivre le travail engagé par la RATP concernant la qualité de l'air dans le métro.

- Organiser les journées métropolitaines de coopération environnementale avec les départements limitrophes : eau, air, déchets, biodiversité.

7

UNE VILLE EXEMPLAIRE

L'EXEMPLARITÉ DOIT COMMENCER PAR LA VILLE ELLE-MÊME

- Mettre en œuvre un plan de rénovation écologique du patrimoine municipal, avec suivi public des performances énergétiques.
- Renforcer les achats publics responsables, intégrant des critères environnementaux et sociaux dans chaque appel d'offres.
- Imposer la présence systématique d'un paysagiste-concepteur dans tous les projets urbains.
- Réduire l'empreinte carbone de la restauration collective : augmentation de la part de végétal et lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Mettre en œuvre la politique 0 plastique dans les services de la Ville.

ENVIRONNEMENT : NOS 5 ENGAGEMENTS PHARES

1. EXONÉRER DE TAXE FONCIÈRE

PENDANT 7 ANS LES LOGEMENTS AYANT RÉALISÉ UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE D'AMPLEUR.

2. COMPENSER L'ARTIFICIALISATION DES SOLS OPÉRÉE LORS DES DEUX DERNIERS MANDATS EN DÉBITUMISANT LA MOITIÉ DE LA SURFACE CORRESPONDANTE.

3. DOUBLER LE NOMBRE D'ESPACES VERTS PROTÉGÉS.

4. ROUVRIRE DES COURS D'EAU URBAINS.

5. RACCORDER AU RÉSEAU FRAÎCHEUR DE PARIS, LES BÂTIMENTS ACCUEILLANT LE PUBLIC FRAGILE EN COMMENÇANT PAR LES HÔPITAUX, LES ÉCOLES ET LES EHPAD.



3

LOGEMENT

PERMETTRE
AUX PARISIENS
DE RESTER À PARIS

LOGEMENT

OFFRIR DES OPPORTUNITÉS ADAPTÉES À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

En dix ans, Paris a perdu près de **140 000 habitants**, l'équivalent de la population d'un arrondissement entier. Ce sont les familles qui partent d'abord : chaque année, 30 000 bébés naissent à Paris, mais seules 20 000 petites filles et petits garçons grandissent au-delà de l'âge de 5 ans dans la capitale. Depuis 2010, on compte **33 000 élèves en moins** dans les écoles parisiennes, soit l'équivalent de 1 200 classes primaires.

Cette fuite traduit une réalité : **Paris est devenue trop chère et trop difficile à vivre pour de nombreuses familles**. Dans le même temps, les files d'attente pour un logement social explosent (+176% en 20 ans) tandis que les politiques actuelles, centrées sur la préemption d'immeubles anciens et la bétonisation à outrance, ont montré leurs limites.

Nous avons agi tout au long de la mandature pour une **politique du logement équilibrée et réellement au service des Parisiens**. Face à la crise du logement et à la hausse continue des loyers, nous avons porté des **propositions concrètes** pour favoriser une véritable mixité sociale et permettre à chacun de vivre dignement à Paris.

Nous avons demandé de **respecter le seuil de 25% de logements sociaux prévu par la loi**, tout en recherchant une **meilleure répartition géographique** du parc social sur l'ensemble du territoire pour répondre aux besoins des habitants.

Nous avons également plaidé pour **accélérer la rénovation thermique du parc social**, dont le rythme est aujourd'hui trop lent, afin d'**améliorer le confort de vie des locataires**.

Nous avons demandé que soient **mieux logés celles et ceux qui font vivre Paris** — agents municipaux, enseignants, policiers, soignants — en leur garantissant un **accès prioritaire au parc social**. Cette mesure, obtenue grâce à notre mobilisation, doit désormais être consolidée.

Nous avons également défendu une **meilleure rotation dans le parc social**, afin de **fluidifier l'accès au logement** pour ceux qui en ont le plus besoin, et plaidé pour le **développement du logement intermédiaire**, indispensable pour les **classes moyennes**, trop souvent exclues du logement social comme du marché privé.

Enfin, pour **lutter contre la spéculation immobilière** et la raréfaction du logement, nous avons continué à demander un **encadrement renforcé des locations touristiques de courte durée**, afin de **limiter la prolifération d'Airbnb** et de remettre sur le marché les logements détournés de leur vocation résidentielle.

La politique du logement doit servir les Parisiens, et non des objectifs idéologiques.

1

UN LOGEMENT PLUS ACCESSIBLE POUR LES FAMILLES ET LES ACTIFS

- **Faire évoluer** la cotation et les critères d'attribution des logements sociaux pour permettre un accès prioritaire à celles et ceux qui prennent soin de Paris (enseignants, soignants, policiers, agents publics).
- **Encourager la mobilité dans le parc social** notamment en revoyant les règles qui freinent les mutations afin de **mieux adapter les logements aux besoins des ménages** et de fluidifier le parcours résidentiel des locataires parisiens.
- **Développer l'accession à la propriété** grâce aux baux emphytéotiques, permettant de dissocier le foncier du bâti pour réduire le coût d'achat.
- **Exonérer les primo-accédants du taux départemental des DMTO.**

2

UNE POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL

- **Respecter les 25% de logements sociaux** exigés par la loi, en veillant à garantir une **véritable mixité sociale et une bonne répartition géographique.**
- Fixer un **moratoire** dans les arrondissements qui comportent déjà plus de 35% de logements au sens de la loi SRU.
- **Faire signer une charte des droits et devoirs** obligatoire pour tous les résidents du parc social, avec interdiction stricte de la sous-location saisonnière.
- **Exclure du parc social** les ménages condamnés pour trafic de stupéfiants.
- **Faire respecter les surloyers** pour les locataires dépassant les critères de revenus.

3

MOBILISER LE PARC PRIVÉ ET LUTTER CONTRE LES LOGEMENTS VACANTS

ACTIVER TOUS LES LEVIERS POUR REMETTRE SUR LE MARCHÉ LOCATIF DES BIENS, Y COMPRIS LA FISCALITÉ SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES.

- **Encourager la location dans le parc privé :** accompagnement du statut de bailleur privé, communication sur l'évolution du DPE (2025) permettant à des logements classés F ou G de retrouver une note plus favorable.
- **Exonérer de taxe foncière pendant 7 ans les propriétaires réalisant des travaux de rénovation thermique et énergétique** permettant de faire passer le logement de G à D.
- **Consolider et relancer le dispositif « Louez solidaire »** en menant une évaluation approfondie pour identifier ses freins, mieux cerner les attentes des participants et activer les leviers nécessaires à son développement et à son efficacité.
- Déployer une large **campagne de sensibilisation destinée aux bailleurs privés sur la garantie Visale.**
- **Faire respecter la réglementation relative aux meublés touristiques.**

NOTRE ENGAGEMENT

Un logement à la hauteur de Paris

Nous voulons stopper la fuite des familles parisiennes et redonner aux habitants la possibilité de rester dans leur ville. Cela implique d'offrir un logement accessible, de lutter contre la baisse du parc locatif, de fluidifier les parcours résidentiels et de développer une offre adaptée aux besoins de chacun : familles, jeunes, actifs, étudiants, seniors.

Nous refusons la surenchère idéologique qui a conduit à une politique inefficace et déséquilibrée. Notre projet repose sur une idée simple : un Paris accueillant, attractif et accessible pour celles et ceux qui y vivent, y travaillent et y font grandir leurs enfants.

4

ADAPTER L'OFFRE AUX NOUVEAUX BESOINS

- Développer le logement étudiant en partenariat avec le Crous IDF et lancer un programme de « logement étudiant chez l'habitant » dans chaque arrondissement.
- Transformer des locaux professionnels en logements, avec des procédures simplifiées grâce à la loi Daubié.
- Dans les nouveaux programmes, promouvoir la mutualisation de certains services (laveries, espaces de travail, locaux collectifs, etc.) afin d'améliorer la qualité de vie et l'usage des espaces communs.
- Veiller au maintien des gardiens d'immeubles, essentiels pour le lien social, y compris dans le parc privé.

5

UNE VILLE QUI CONSTRUIT MIEUX, PAS PLUS

La politique actuelle de la mairie de Paris se résume à une course à la bétonisation : Tour Triangle, barre de bureaux à la Pitié-Salpêtrière, futur quartier dense et enclavé à Bercy-Charenton... Alors que l'Île-de-France dispose déjà d'un parc de bureaux largement excédentaire, la municipalité continue de sacrifier l'équilibre urbain.

NOUS PROPOSONS UNE AUTRE VOIE :

- Identifier les bâtiments vides (publics ou privés) pour les transformer en logements via des baux adaptés avec l'État.
- Évaluer systématiquement le patrimoine de la Ville pour identifier les sites pouvant accueillir du logement social, en priorité dans les arrondissements déficitaires.
- Engager un plan global de rénovation des logements sociaux insalubres afin de garantir à chaque locataire un logement digne, sûr et conforme aux normes de confort et de santé.
- Rendre contraignant l'avis de la Commission du vieux Paris et de la mairie d'arrondissement concernée pour tout futur projet de surélévation.

6

FACILITER LA VIE DANS LE PARC SOCIAL

- Adapter les anciens logements du parc social pour permettre l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Cartographier sur l'open data de la Ville, en collaboration avec les bailleurs sociaux, l'ensemble des logements sociaux accessibles.
- Soutenir l'évolution législative permettant de baisser le coût du loyer en cas de mutation pour favoriser la fluidité du parc social.
- Créer un service de déménagement dédié pour les seniors, personnes dépendantes ou handicapées, afin de favoriser l'échange de logements.
- Profiter des rénovations énergétiques pour rendre les logements modulables et mieux adaptés à l'évolution des familles.
- Renforcer l'accès des immeubles sociaux au réseau de chauffage urbain (CPCU) et de froid urbain.
- Sanctuariser le budget du GPIS (Groupement parisien interbailleurs de surveillance).

7

PROTÉGER

- Créer des pensions de famille dans chaque arrondissement, ouverte 24h/24 avec un accompagnement social, des bains-douches, une bagagerie, une laverie, un point Internet.
- Mobiliser les biens de la ville (hors équipements sportifs et culturels) et optimiser les logements intercalaires dans le parc social pour augmenter l'offre d'hébergement d'urgence.
- Doter chaque centre d'hébergement d'urgence de casiers fermés pour sécuriser les affaires personnelles.
- Créer des hébergements d'urgence avec des accueils pour animaux.

LOGEMENT : NOS 5 ENGAGEMENTS PHARES

1. PERMETTRE UN ACCÈS PRIORITAIRE AU PARC SOCIAL À CELLES ET CEUX QUI PRENNENT SOIN DE PARIS.

2. GARANTIR UNE VÉRITABLE MIXITÉ SOCIALE ET UNE BONNE RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU LOGEMENT SOCIAL.

3. ACTIVER TOUS LES LEVIERS POUR REMETTRE SUR LE MARCHÉ LOCATIF DES BIENS, Y COMPRIS LA FISCALITÉ SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES.

4. EXONÉRER DE TAXE FONCIÈRE PENDANT 7 ANS LES PROPRIÉTAIRES RÉALISANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE.

5. ENGAGER UN PLAN GLOBAL DE RÉNOVATION DES LOGEMENTS SOCIAUX.



4

MOBILITÉS

POUR UN PARIS
APAISÉ, FLUIDE
ET ACCESSIBLE À TOUS

MOBILITÉS

POUR UN PARIS APAISÉ, FLUIDE ET ACCESSIBLE À TOUS

Depuis dix ans, la politique municipale des mobilités a fracturé Paris.

Les cyclistes, piétons, motards, automobilistes et usagers des transports en commun se partagent désormais un espace public devenu chaotique et anxiogène et s'opposent les uns aux autres. Le développement des mobilités douces, pourtant salubre, s'est accompagné d'une explosion de l'accidentologie : **le nombre de cyclistes et d'usagers de trottinettes blessés a augmenté de plus de 50% entre 2019 et 2024.**

Paris est aujourd'hui l'une des villes les plus dangereuses pour les plus fragiles : 1 063 piétons blessés en 2023, et plus de 200 intersections jugées à risque par les associations cyclistes. Les trottoirs, trop étroits et mal entretenus, sont encombrés, les règles de priorité rarement respectées, et les personnes à mobilité réduite toujours en difficulté dans leur parcours quotidien.

Depuis cinq ans, nous agissons pour rendre l'espace public plus sûr, plus fluide et plus respectueux de chacun. Nous avons porté des propositions fortes : sanctuariser les trottoirs pour les piétons, sécuriser les pistes cyclables, repenser la signalétique, renforcer les contrôles d'état de la voirie après travaux ou encore lancer une campagne couplant sensibilisation et verbalisation, et réguler davantage l'espace public face aux nouvelles mobilités émergentes.

Nous avons également défendu une politique de stationnement innovante avec l'enfouissement des places de stationnement en sous-sol pour libérer l'espace public, la mobilisation des places dans les parkings de la ville qui sont sous-utilisés, ou l'augmentation drastique des arceaux vélos.

Ces propositions visent un objectif clair : reconquérir l'espace public, garantir la sécurité des piétons, faciliter les déplacements et rétablir la sérénité dans l'espace public parisien.

Notre ambition est claire : mettre fin à la conflictualisation de l'espace public, refaire de Paris une ville fluide, sûre et apaisée, où chacun trouve sa place - à pied, à vélo, en transport ou en voiture - grâce à une politique cohérente, concertée et centrée sur la sécurité et l'accessibilité.

1

LE PIÉTON À PARIS :
LA PRIORITÉ ABSOLUE

100% des Parisiens sont, à un moment de leur journée, piétons. Et pourtant, marcher à Paris est souvent un parcours d'obstacles. Le piéton fut le grand oublié de la majorité sortante. Nous ferons de la marche un mode de déplacement privilégié, sûr et agréable.

- Mobiliser la police municipale pour **garantir la sécurité des piétons** et la pacification de la voirie (police de circulation).
- **Plan trottoirs 2026** : mise aux normes des 366 km de trottoirs trop étroits (moins de 1,8 m) et réfection des zones dégradées.
- **Aplanir les trottoirs** pour faciliter la circulation des poussettes, des fauteuils roulants et des personnes âgées.
- **Désencombrer les trottoirs** en supprimant la signalétique et le mobilier urbain inutiles.
- **Supprimer définitivement les pistes cyclables sur les trottoirs.**
- **Prioriser les cheminements piétons** lors de la réalisation de travaux sur la voirie.
- **Installer des rappels de priorité** aux piétons aux grands carrefours et passages fréquentés.
- **Renforcer la verbalisation** des infractions au code de la route portant atteinte à la sécurité des piétons.
- **Renforcer le plan « Quartiers accessibles »** : voir chapitre handicap
- **Rendre fonctionnels 100% des ascenseurs urbains** dans les douze premiers mois du mandat, avec contrat d'entretien renforcé et suivi en temps réel de leur disponibilité
- **Déployer un « plan bancs »** pour augmenter le nombre d'assises dans la capitale.
- **Créer une double coulée bleue** (cheminement piéton ininterrompu sur les deux rives des quais bas de la Seine et réouverture de la Bièvre et de la partie enterrée du Canal Saint-Martin).

2

SÉCURISER LES MOBILITÉS
DOUCES ET RÉTABLIR
LA COHÉRENCE
DE L'ESPACE PUBLIC

Le développement du vélo est une avancée écologique et sociale majeure, qui doit se faire dans le respect de tous les usagers. Nous voulons en finir avec le désordre et les aménagements improvisés, pour construire un réseau cyclable sûr, lisible et continu.

- Penser l'aménagement de Paris dans **un plan de circulation global qui favorise les mobilités actives.**
- **Réviser le schéma cyclable parisien**, en privilégiant les grands axes continus et la connexion avec la proche banlieue et les portes de Paris.
- **Concevoir des aménagements de qualité** assurant une lecture claire des trajectoires, une bonne visibilité entre les usagers et, lorsque nécessaire, une séparation efficace des flux les plus importants.
- **Adapter les pistes cyclables** à l'évolution des mobilités douces et aux gabarits élargis des nouveaux usages, tels que les vélos-cargos familiaux.
- **Rendre visibles les pistes cyclables**, y compris à contresens, en les signalant avec un enrobé clair.
- **Sécuriser les contresens cyclables** en supprimant une voie de stationnement lorsqu'il en existe deux.
- **Limiter les pistes bidirectionnelles** là où elles nuisent à la sécurité et **privilégier les pistes unidirectionnelles** suffisamment larges pour permettre de doubler un cycliste.
- **Revoir la signalisation et la programmation des feux** pour accorder des temps de traversée sécurisés aux piétons et des feux cohérents pour les cyclistes.
- **Tolérance 0 contre la violence routière** : facilitation du dépôt de plainte, renforcement de la vidéo-verbalisation (respect des sas vélo, etc.).
- **Revoir dans l'année suivant l'élection les 200 intersections les plus dangereuses** identifiées par les associations d'usagers.
- **Végétaliser les séparations** entre pistes cyclables et chaussée automobile pour apaiser la circulation et rafraîchir la ville.

- Mettre en place un plan d'entretien des infrastructures cyclables pour éviter nids-de-poule, feuilles mortes glissantes, signalisation effacée et débris dangereux.
- Réguler la présence des « fatbikes » dans l'espace public afin de prévenir les risques liés à leur vitesse, et interpeller le Parlement sur l'usage des pistes cyclables par des mobilités non actives.
- Remettre de l'ordre dans l'espace public en menant une politique de tolérance face aux incivilités sur les pistes cyclables.
- Mettre en place des zones « cyclistes pieds à terre » et utilisateurs d'engins de déplacement personnel (EDP) dans les rues piétonnes et les rues à forte densité commerciale.
- Immatriculer les vélos en free floating pour faciliter les poursuites en cas de non-respect du code de la route.
- Conditionner l'utilisation des vélos en free floating à une formation au savoir-rouler et au code de la route.

STATIONNEMENT ET SERVICES AUX CYCLISTES

- Créer un plan de stationnement sécurisé, en déployant des parkings à vélos couverts et surveillés, notamment à proximité des grands pôles urbains.
- Intégrer des arceaux vélo dans chaque nouveau projet d'aménagement et veiller à la mise aux normes des anciens arceaux (espacement).
- Mettre fin à l'autorisation de stationnement des vélos en free-floating sur les emplacements réservés au stationnement des vélos avec arceaux en augmentant, en contrepartie, les emplacements réservés au stationnement des vélos sans point d'attache.
- Développer un service Vélib' pour tous, avec vélos adaptés aux personnes âgées, à mobilité réduite ou avec sièges enfants.
- Lancer un « Passe Vélib' Navigo », permettant d'utiliser vélos et transports avec un abonnement unique.

REFONDER VÉLIB' POUR UN SERVICE À LA HAUTEUR : PLUS FIABLE, PLUS ACCESSIBLE, PLUS JUSTE

Nous proposons de revoir en profondeur les règles du marché Vélib', en faisant de la qualité effective du service rendu aux usagers un levier central et non un indicateur secondaire.

Nous proposons d'élever radicalement le niveau d'exigence contractuelle :

- Doubler le nombre de vélos en bon état disponibles en station, avec un objectif renforcé sur les VAE.
- Renforcer les seuils minima de disponibilité, non seulement en moyenne mensuelle, mais aussi en heure de pointe et par zone géographique.
- Conditionner le maintien du contrat au respect strict de ces seuils, avec un système de pénalités renforcé et gradué pouvant aller jusqu'à la remise en cause du partenariat en cas de manquement répété.
- Rendre opposable la disponibilité effective (un vélo affiché doit être utilisable immédiatement), plutôt que de s'en tenir à des moyennes statistiques qui masquent les carences de terrain.

Parallèlement, nous affirmons que la tarification doit rester fidèle à l'esprit originel de Vélib' : un service public de mobilité abordable et universel.

Cela implique :

- Le maintien de la grille tarifaire antérieure, plus accessible ;
- L'abandon du tarif forfaitaire par trajet pour les VAE, qui transforme profondément la philosophie du service en faisant payer dès le premier usage quotidien et en pénalisant les usagers réguliers.

Cette refonte doit envoyer un signal clair : Vélib' n'est pas un service accessoire, c'est une infrastructure de mobilité structurante, qui doit conjuguer qualité exigeante et accessibilité tarifaire.

3

SOUTENIR LES TRANSPORTS EN COMMUN ET L'INTERMODALITÉ

Les transports collectifs sont l'épine dorsale de la mobilité parisienne. En lien avec **Île-de-France Mobilités**, nous voulons les rendre plus fiables, plus accessibles et plus agréables.

- **Déploiement d'un Plan Bus ambitieux** pour améliorer la ponctualité, la qualité de service et le confort à bord.

- **Fluidifier le trafic aux intersections problématiques**

Installation de systèmes de vidéoverbalisation (fixes et embarqués), réaménagements de voirie, mise en place de feux intelligents et renforcement de la présence de la police municipale pour faire la police de la circulation.

- **Améliorer le confort et les services à bord**

Généralisation du paiement par carte bancaire, amélioration de l'information voyageurs, montée et descente autorisées à toutes les portes, et garantie d'une climatisation ou d'un chauffage adaptés selon la saison.

- **Créer des « ChronoBus » de rabattement**

Mise en place de lignes rapides reliant les quartiers peu desservis aux stations de métro et de tramway. Fréquence garantie : un bus toutes les 3 minutes en heures de pointe, grâce à des itinéraires et des aménagements dédiés.

- **Optimiser l'insertion des bus dans la circulation**

Rétablissement des voies réservées, remplacement des rétroviseurs par des systèmes vidéo intelligents utilisant l'IA pour renforcer la sécurité des conducteurs, piétons et cyclistes.

- **Améliorer la fréquence des bus et trams** (5 à 10 minutes maximum aux heures de pointe élargies).
- **Finaliser le tramway T3** entre Pont du Garigliano et Porte Dauphine.
- **Développer un service de nuit le week-end** sur les lignes automatisées.
- **Appuyer les travaux d'automatisation des lignes** pour plus de régularité et de sécurité.

- **Assurer la mise en accessibilité du réseau** : ascenseurs, escaliers mécaniques, signalétique claire, applications d'orientation. Rendre obligatoire, à chaque rénovation de stations de métro, **l'installation d'escalators dans le sens de la montée et de la descente** pour faciliter l'accessibilité.

- **Déployer la connectivité totale du métro** et un système de paiement sans contact « tap & go », comme dans les autres grandes capitales.

- **Créer des hubs multimodaux aux portes de Paris et dans les gares RER**, intégrant :

- *parkings sécurisés pour vélos et deux-roues motorisés,*
- *bornes de recharge électrique,*
- *espaces de covoiturage,*
- *navettes fluviales sur la Seine reliées au métro et tramway.*

- **Poursuivre l'électrification complète du parc** de bus et tester des navettes autonomes dans les zones peu desservies.

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ DANS LES TRANSPORTS

- **Renforcer la police des transports**, en coordination avec la police municipale, la sûreté RATP et SNCF.

- **Installer des caméras intelligentes** dans les stations et gares pour prévenir les incidents.

- **Lancer une campagne permanente contre le harcèlement et les incivilités**, avec les associations de voyageurs et les opérateurs.

- **Lutter contre les bandes de pickpockets** en soutenant l'interdiction d'utilisation des transports pour les multirécidivistes.

4

REDÉFINIR LA PLACE DE LA VOITURE : ÉQUILIBRE ET BON SENS

La voiture n'est pas l'ennemie de la ville. Elle reste nécessaire pour de nombreux Parisiens, familles, artisans, professionnels ou personnes à mobilité réduite. Si elle doit occuper moins de place dans l'espace public, nous ne devons pas pour autant empêcher toute circulation.

- Réserver le stationnement de surface au « stationnement minute » (< 1h), aux livraisons et aux personnes en situation de handicap et optimiser l'usage des parkings souterrains en enfouissant le stationnement, notamment résidentiel.
- Garantir des places réservées aux résidents dans chaque quartier.
- Mieux cartographier les places de stationnement pour personnes en situation de handicap et renforcer leur contrôle.
- Encourager les véhicules propres avec l'installation de bornes de recharge super-rapides dans chaque arrondissement, sur la voie publique et dans les copropriétés et parkings.
- Développer le covoiturage urbain et les services d'autopartage, notamment dans les zones périurbaines.

5

POUR UNE MÉTROPOLE FLUIDE ET COORDONNÉE

La mobilité parisienne ne peut être pensée sans la métropole. Nous travaillerons main dans la main avec les villes de la première couronne et Île-de-France Mobilités pour assurer la continuité des réseaux et la cohérence des politiques publiques.

- Créer un réseau cyclable métropolitain continu entre Paris et les communes voisines, dans la logique du RER Vélo, et porter une attention particulière aux portes de Paris.
- Harmoniser les aménagements aux frontières de Paris (pistes, trottoirs, stationnements).
- Faciliter les déplacements domicile-travail intercommunaux, grâce à des parkings relais, vélos en libre-service et services fluviaux.

MOBILITÉ ET INNOVATION

- Utiliser l'intelligence artificielle et les données ouvertes pour réorganiser la circulation, apaiser la coexistence entre voitures, vélos et piétons et améliorer les infrastructures.
- Expérimenter des outils de traçabilité des vélos (puces électroniques, immatriculation ou QR codes) pour lutter contre les vols et renforcer la responsabilité des usagers.
- Encourager la création de start-up de la mobilité et de la sécurité urbaine, hébergées dans des incubateurs soutenus par la Ville.

6

**UNE VISION APAISÉE,
PRAGMATIQUE ET HUMAINE
DE LA MOBILITÉ**

Paris a besoin d'un **nouveau pacte de mobilité**, fondé sur la sécurité, la fluidité et le respect mutuel. La conflictualisation de l'espace public doit cesser.

Chaque Parisien - piéton, cycliste, automobiliste ou usager des transports - doit pouvoir se déplacer simplement, sans stress ni danger.

Le Mouvement Démocrate défend une mobilité :

- **sûre**, en réduisant les incivilités, les accidents et les conflits d'usage ;
- **accessible**, pour les personnes âgées et handicapées ;
- **écologique**, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ;
- **apaisée**, où le partage de l'espace public devient un symbole de civilité.

MOBILITÉS : NOS 5 ENGAGEMENTS PHARES

**1. PENSER L'AMÉNAGEMENT DE PARIS
DANS UN PLAN DE CIRCULATION GLOBAL.**

**2. REVOIR DANS L'ANNÉE SUIVANT L'ÉLECTION
LES 200 INTERSECTIONS LES PLUS DANGEREUSES
IDENTIFIÉES PAR LES ASSOCIATIONS CYCLISTES.**

**3. IMMATRICULER LES VÉLOS EN FREE FLOATING
POUR FACILITER LES POURSUITES
EN CAS DE NON-RESPECT DU CODE DE LA ROUTE.**

**4. DÉVELOPPER UN SERVICE DE NUIT
LE WEEK-END SUR LES LIGNES DE MÉTROS AUTOMATISÉS.**

**5. GARANTIR DES PLACES RÉSERVÉES
AUX RÉSIDENTS DANS CHAQUE QUARTIER.**



5

SÉCURITÉ

FAIRE DE PARIS
UNE VILLE **APAISÉE**
ET PROTECTRICE

SÉCURITÉ

PROTÉGER LES PARISIENS. FAIRE DE PARIS UNE VILLE APAISÉE ET PROTECTRICE

Depuis quarante ans, les centristes à Paris portent le projet de **doter la capitale d'une véritable police municipale**, à l'image de ce qui existe dans toutes les grandes villes de France. Après s'y être longtemps opposée, **la maire sortante a finalement fait volte-face en 2021**, reconnaissant la nécessité de créer une **police parisienne de proximité**.

La sécurité est une condition indispensable à la liberté et au bien-vivre ensemble. Or, Paris connaît une montée préoccupante des violences dans l'espace public : les agressions ont progressé de 40% en dix ans (source : Institut Paris Région, 2023). Le sentiment d'insécurité est tout aussi alarmant : deux Parisiennes sur trois déclarent ne pas se sentir en sécurité, y compris dans leur propre quartier, et une sur dix même à son domicile.

Malgré l'engagement de constituer une force municipale de 5 000 personnels, les objectifs de recrutement sont sans cesse revus à la baisse. En 2024, la police municipale parisienne a péniblement franchi la barre des 2 000 agents.

Nous avons formulé de nombreuses propositions pour **renforcer la sécurité et la tranquillité du quotidien** à Paris à travers des forces de police engagées pour lutter contre les incivilités.

Conscients que **la concurrence entre les polices municipales** est devenue une réalité, nous avons proposé des mesures pour **fidéliser et revaloriser les agents : offre de formation élargie, aménagement des horaires de travail et revalorisation des primes**. À notre demande, la Ville s'est engagée à **prioriser l'accès au logement social pour les agents de la police municipale**.

La sécurité n'est **ni un sujet partisan ni un slogan**, mais **une responsabilité essentielle de la puissance publique**. Nous proposons une politique ambitieuse et pragmatique de sécurité municipale, fondée sur trois principes : **présence, protection et proximité**.

1

UNE POLICE MUNICIPALE STRUCTURÉE ET RENFORCÉE

La Police municipale parisienne doit devenir un acteur central de la sécurité quotidienne. Pour cela, nous proposons une organisation claire et efficace :

- **Un corps de proximité**, présent dans les quartiers, au contact des habitants, garant de la prévention et du dialogue et de la lutte contre les incivilités.
- **Un corps d'intervention**, mobile et réactif, capable d'agir rapidement en cas de troubles ou de violences graves en lien avec la police nationale.
- **Un corps administratif et spécialisé**, chargé du contrôle administratif, de la vidéoprotection, et regroupant les brigades cynophiles, motocyclistes, fluviales, cybersécurité et stupéfiants.

Cette organisation sera déployée sur tout le territoire parisien, avec une répartition adaptée aux besoins locaux et une centralisation des fonctions spécialisées.

ATTRACTIVITÉ ET FORMATION

Nous fixons l'objectif de **7 500 policiers municipaux à Paris (+50%)**. La capitale n'a aujourd'hui qu'un objectif de 5 000 policiers municipaux.

Afin d'atteindre cet objectif, nous proposons :

- **un plan logement** incluant un réel accès prioritaire au logement social et la création de casernements pour les jeunes recrues ;
- **des parcours de carrière attractifs** permettant mobilité interne et spécialisation ;
- la mise en place d'une **réserve de Police municipale**, mobilisant notamment des réservistes volontaires issus des forces de sécurité.

NOTRE ENGAGEMENT : UNE VILLE PLUS SÛRE ET PLUS CONFIANTE

Paris est l'une des dernières grandes capitales européennes à s'être dotée d'une véritable Police municipale. En 2025, malgré les promesses, seuls 2 000 agents sont opérationnels, loin de l'objectif affiché de 5 000 agents en 2024.

Il est urgent d'atteindre cette ambition, en doublant les effectifs dès les trois premières années de mandat et en bâtissant une force moderne, bien formée et respectée.

Notre cap est clair : assurer la sécurité des Parisiens, apaiser l'espace public et protéger en priorité les plus vulnérables, notamment les femmes et les familles.

2

ENCADRER ET ADAPTER L'ARMEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

La question de l'armement des policiers municipaux ne peut être éludée : confrontés à la délinquance quotidienne, aux violences urbaines ou aux menaces terroristes, les forces de l'ordre doivent disposer des moyens de se protéger et de protéger les Parisiens.

Nous proposons une approche différenciée :

- **Agents armés** (armes létales) : sélection stricte, formation renforcée et entraînement régulier.
- **Agents non dotés d'armes létales** : dotés d'armes de défense (bâton, aérosol, gilet renforcé) et affectés aux missions de prévention et de proximité.
- **Encadrement strict** : contrôle annuel obligatoire (tir et évaluation psychologique), suivi administratif rigoureux, formation continue obligatoire.

Notre objectif est qu'à terme, l'ensemble des agents présents sur la voie publique disposent d'un armement de défense adapté à leurs missions, tout en respectant une montée en puissance progressive et encadrée.

3

UNE POLICE MUNICIPALE
AU SERVICE DES PARISIENS

La Police municipale ne doit pas être cantonnée à une fonction symbolique : elle doit agir concrètement pour améliorer la vie quotidienne des Parisiens.

Nos priorités seront de :

- **Pacifier l'espace public** : lutte contre les ventes à la sauvette et le démarchage illégal, application stricte du principe de tolérance zéro. Nous œuvrerons pour que la loi évolue afin que les marchandises puissent être saisies par les policiers municipaux.
- **Sécuriser les mobilités** : police de la circulation afin de protéger les piétons et protéger les différents usagers sur l'ensemble du réseau.
- **Lutter contre les trafics de rue** : interventions ciblées contre la consommation et la distribution dans l'espace public, brigades cynophiles déployées dans les lieux festifs et sensibles.
- **Assurer la prévention routière** : programmes adaptés aux écoliers, collégiens, lycéens et salariés.
- **Lutter contre les violences intrafamiliales** : création d'une unité spécialisée pour accompagner les victimes, sécuriser les interventions à domicile et faciliter la mise en sécurité.

4

AMÉLIORER LES EFFORTS
DE PRÉVENTION
ET DE MÉDIATION

La sécurité ne passera pas uniquement par un renforcement de la Police municipale, il faudra également établir une véritable stratégie de prévention des incivilités et violences, et de médiation, en particulier en soutien des victimes.

- Renforcer la **vidéo-verbalisation** pour lutter contre les incivilités sur l'espace public (augmentation de 15% des dispositifs).
- Créer une **Maison de la prévention et de la médiation** destinée à accueillir les populations fragiles, menacées ou violentées.
- Déployer un **plan de sensibilisation contre les incendies** dans les immeubles.

5

UNE COOPÉRATION
RENFORCÉE AVEC
LA POLICE NATIONALE
ET LA JUSTICE

La sécurité à Paris est l'affaire de tous. Une parfaite coordination doit y concourir. Nous proposons de :

- mettre en place un **numéro unique d'appel**, permettant d'orienter efficacement les urgences entre Police nationale et Police municipale ;
de créer un « QG des polices » rassemblant police municipale et police nationale dans un même bâtiment pour mutualiser les moyens, fluidifier l'accès aux caméras de vidéosurveillance et coordonner les réponses en temps réel ;
- de détacher des **officiers de police judiciaire (OPJ)** au sein de la Police municipale, afin de traiter rapidement les délits constatés, désengorger les commissariats et assurer une réponse judiciaire de proximité.

LA SÉCURITÉ, UNE PROMESSE AU CŒUR DE NOTRE POLITIQUE DES VILLAGES ET DES QUARTIERS

La sécurité est devenue **un angle mort de l'action municipale actuelle**, par refus de regarder en face la réalité vécue par les habitants.

Les **incivilités, dégradations et nuisances se multiplient**, fragilisant le quotidien et accélérant le départ des familles.

Nous faisons le choix inverse : **la sécurité est la première condition d'une ville vivante, apaisée et accueillante.**

Dans chaque quartier parisien, nous mettrons en place :

- **Des brigades municipales de proximité**, disponibles **24h/24**, adaptées aux besoins de chaque secteur, et **équipées** pour assurer la sécurité des habitants.
- **Une réponse rapide aux signalements des riverains**, avec un suivi systématique des interventions.
- **Des conventions de tranquillité publique** conclues avec les commissariats et les acteurs de la sécurité locale (GPIS, sécurité privée, gestionnaires d'équipements publics).
- **Un plan d'équipement en vidéoprotection** ciblé sur les points sensibles ou à risque.
- **Une remontée mensuelle des indicateurs de sécurité** au niveau de chaque arrondissement, pour garantir transparence et réactivité.

SÉCURITÉ : NOS 5 ENGAGEMENTS PHARES

**1. PASSER D'UN OBJECTIF
DE 5 000 À 7 500 POLICIERS MUNICIPAUX.**

**2. OBJECTIF À TERME D'ÉQUIPER D'UN ARMEMENT DE
DÉFENSE ADAPTÉ À LEURS MISSIONS L'ENSEMBLE DES
AGENTS PRÉSENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE, TOUT EN
RESPECTANT UNE MONTÉE EN PUISSANCE PROGRESSIVE ET
ENCADRÉE.**

**3. RENFORCER LA VIDÉO-VERBALISATION POUR LUTTER
CONTRE LES INCIVILITÉS SUR L'ESPACE PUBLIC.**

**4. METTRE EN PLACE UN NUMÉRO UNIQUE D'APPEL,
PERMETTANT D'ORIENTER EFFICACEMENT LES URGENCES
ENTRE POLICE NATIONALE ET POLICE MUNICIPALE.**

**5. DÉTACHER DES OFFICIERS DE POLICE JUDICIAIRE (OPJ)
AU SEIN DE LA POLICE MUNICIPALE, AFIN DE TRAITER
RAPIDEMENT LES DÉLITS CONSTATÉS.**



6

BRUIT

LUTTER CONTRE
LA POLLUTION SONORE
ET **APAISSER LA VILLE**

BRUIT

LUTTER CONTRE LA POLLUTION SONORE ET APAISER LA VILLE

Le bruit est l'une des premières sources de stress et de fatigue pour les Parisiennes et Parisiens. Circulation routière, travaux, activités nocturnes, collecte des déchets : la pollution sonore nuit à la santé et à la qualité de vie. Il est temps de faire de la lutte contre le bruit une priorité de santé publique et de qualité de vie.

L'électrification du parc automobile couplée à la limitation de la vitesse tendent à améliorer la situation s'agissant du bruit lié à la circulation. En revanche, les activités sur la voie publique ainsi que la vie nocturne et les problèmes de voisinage pèsent de plus en plus sur la santé des Parisiens, avec des répercussions significatives sur le stress, les troubles du sommeil, la fatigue chronique et les troubles cardio-vasculaires.

Tout au long de la mandature, nous avons fait de la lutte contre le bruit une priorité. Fidèles à notre engagement en faveur d'une ville apaisée, nous avons demandé un véritable bilan de la charte des chantiers à faible nuisances afin de renforcer la régulation des bruits de travaux. Nous nous sommes également opposés à l'extension des terrasses estivales jusqu'à 23 heures, convaincus que la vitalité de l'espace public ne doit pas se faire au détriment de la tranquillité des riverains.

Pour aller plus loin, nous proposons de créer **un droit à la tranquillité**, c'est-à-dire qu'aucun Parisien d'ici la fin de la mandature ne soit exposé aux seuils d'alerte définis par l'Organisation mondiale de la Santé, de jour comme de nuit.

Notre ambition : **réduire les nuisances sonores de moitié d'ici 2032**, grâce à une politique cohérente mêlant prévention, régulation, aménagement et innovation technologique en partenariat avec Bruitparif.

1

LUTTER CONTRE
LES COMPORTEMENTS
BRUYANTS ET INCIVIQUES

- Généraliser les radars « méduses » et leur permettre de verbaliser les deux-roues motorisés et véhicules dépassant les seuils de bruit autorisé, limiter leur circulation la nuit selon le bruit émis et renforcer les contrôles de police sur la conformité des pots d'échappement.
- Tolérance zéro pour les nuisances sonores volontaires : pots d'échappement trafiqués, musique amplifiée sur la voie publique, livraisons nocturnes bruyantes, enceintes mobiles.
- Renforcer les contrôles aux abords des établissements de restauration et de livraison à domicile, souvent responsables de nuisances sonores répétées.
- Développer la médiation avec les associations d'hôteliers et restaurateurs pour des réponses non contentieuses plus rapides et efficaces. Un médiateur sera ainsi désigné par quartier.
- Donner aux maires d'arrondissement un véritable pouvoir de police locale pour mieux encadrer les établissements festifs et les débits de boisson.
- Permettre de retirer les autorisations de terrasses estivales dès les premières infractions constatées et œuvrer pour augmenter significativement les amendes pour tapage nocturne.
- Intégrer la lutte contre le bruit dans les missions des forces de l'ordre - police municipale, agents de la SUGE et du GPSR.
- Verbalisation systématique du klaxonnement abusif.
- Mener des campagnes pour lutter contre les comportements inciviques liés au bruit dans les transports, sur la voie publique.

2

RÉDUIRE LE BRUIT
DES INFRASTRUCTURES
ET DES SERVICES URBAINS

- Interdire les livraisons en véhicules thermiques entre 22 heures et 7 heures du matin.
- Encadrer strictement les horaires de travaux : interdiction des travaux le soir et le week-end (hors urgences de sécurité publique).
- Agir pour des chantiers plus silencieux en faisant appliquer la charte des chantiers à faible nuisances.
- Intégrer l'isolation phonique dans tous les programmes de rénovation énergétique, en particulier dans le parc social.
- Installer des revêtements phoniques pour les artères les plus fréquentées.
- Accélérer le verdissement des équipements et engins dédiés à la propreté et à la collecte des déchets - souffleuses, etc.
- Réguler le ramassage des ordures ménagères :
 - Aucun passage avant 7h00.
 - Limitation du ramassage de jour aux heures creuses pour éviter les embouteillages et les nuisances cumulées.
- Veiller à faire respecter l'obligation de couper le moteur des véhicules - cars, taxis, camions de livraison.
- En lien avec la Préfecture de Police, limiter aux situations d'urgence le recours aux sirènes et avertisseurs sonores.
- Prendre en compte les revendications des riverains quant aux nuisances de la prison de la Santé.

3

AMÉNAGER LA VILLE
POUR L'ÉQUILIBRE
ENTRE FÊTE
ET TRANQUILLITÉ

- Refuser l'extension des terrasses estivales jusqu'à 23 heures, afin de préserver la tranquillité des riverains dans les zones les plus denses de Paris.
- Conditionner l'autorisation des terrasses estivales à la topographie des lieux (interdites dans les zones de mono activités, dans les rues avec effet tunnel).
- Identifier des zones « festives » dédiées (berges, canaux, grands boulevards, périphérique) où les activités nocturnes pourront se dérouler sans gêner les riverains.
- Renforcer l'isolation acoustique des établissements culturels et festifs. Mettre en place des radars mesurant en temps réel l'exposition au bruit.
- Accompagner les projets de City-stades et d'espaces de loisirs par des études d'impact sonore, et déplacer ceux qui ne respectent pas les recommandations de l'OMS.

4

PROMOUVOIR
LA PRÉVENTION
ET L'INNOVATION

- Déployer des capteurs acoustiques dans chaque arrondissement pour cartographier le bruit en temps réel et ajuster les politiques publiques.
- Accompagner l'électrification du parc automobile, notamment pour les flottes municipales, de livraison et de collecte.
- Campagnes de sensibilisation sur les effets du bruit sur la santé, auprès des automobilistes, livreurs, commerçants et exploitants de bars.

5

RESTAURER LA TRANQUILLITÉ DES LOGEMENTS ET DES QUARTIERS

- Créer un droit à la tranquillité dans son logement correspondant à une exposition au bruit à moins de 40 dB la nuit et 55 en journée.
- Financer des travaux d'isolation acoustique pour les copropriétés et logements anciens, via un fonds « Silence à Paris ».
- Imposer une performance phonique minimale dans toute nouvelle construction.
- Créer un guichet unique du bruit pour signaler les nuisances sonores et assurer un suivi coordonné entre mairie, police municipale et préfecture de police.

FAIRE DE PARIS UNE VILLE APAISÉE, C'EST PROTÉGER LA SANTÉ DE SES HABITANTS ET RÉCONCILIER LE DROIT AU REPOS AVEC LA VITALITÉ URBAINE.

La lutte contre le bruit doit être une **politique transversale**, liant écologie, santé publique, urbanisme et culture de la civilité.

BRUIT : NOS 5 ENGAGEMENTS PHARES

1. RÉDUIRE LES NUISANCES SONORES DE MOITIÉ D'ICI 2032.
2. CRÉER UN DROIT À LA TRANQUILLITÉ DANS SON LOGEMENT.
3. PERMETTRE DE RETIRER LES AUTORISATIONS DE TERRASSES ESTIVALES IMMÉDIATEMENT.
4. GÉNÉRALISER LES RADARS MÉDUSES ET LEUR PERMETTRE DE VERBALISER.
5. INTERDIRE LES LIVRAISONS EN VÉHICULES THERMIQUES ENTRE 22 HEURES ET 7 HEURES DU MATIN.



7 SOLIDARITÉ DONNER VIE À LA VILLE QUI CRÉE DU LIEN

SOLIDARITÉ

DONNER VIE À LA VILLE QUI CRÉE DU LIEN

POUR UNE CAPITALE DU LIEN, DE L'ACCUEIL ET DU RESPECT

Paris, ville-monde, attire, inspire et rassemble. Mais derrière cette vitalité, la solitude progresse : **57% des habitants de l'agglomération parisienne** déclarent en souffrir, bien plus qu'ailleurs en France.

La solitude touche particulièrement les **jeunes actifs**, les **parents isolés** et les **personnes précaires**. À ces solitudes s'ajoutent d'autres fractures : **discriminations raciales, sexistes, antisémites ou liées au handicap**, qui minent la cohésion et l'image d'une ville pourtant ouverte sur le monde.

Nous avons porté des **propositions concrètes pour renforcer la solidarité et rompre l'isolement** à Paris. Nous avons ainsi fait voter le principe de la **présence d'animaux dans les EHPAD de la ville**, afin d'apporter **compagnie, réconfort et lien affectif** aux résidents. Nous avons également demandé la mise en place d'un **plan « grand chaud »** pour **protéger les publics les plus vulnérables** en période de canicule, ainsi qu'une **étude sur la présence d'ascenseurs dans les immeubles**, leur absence pouvant être **un facteur majeur d'isolement** pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. À l'unanimité du conseil de Paris, notre groupe a réussi à faire adopter une délibération consacrée à une **meilleure prise en charge du syndrome de Diogène**. Mieux sensibiliser, mieux prévenir, et assurer une meilleure prise en charge de ce syndrome : tels étaient les objectifs de nos propositions.

Pour **favoriser les liens de proximité**, nous avons proposé la **création de placettes « oasis » dans chaque arrondissement**, de **véritables lieux de rencontre et de convivialité** pour les habitants.

Nous avons aussi plaidé pour le **renforcement du dispositif « Louez solidaire »**, ainsi que pour un **plan coordonné de déploiement des épiceries solidaires et des points de distribution alimentaire**, accessibles et bien identifiés, notamment pour **les étudiants en situation de précarité**.

Enfin, nous avons proposé d'intégrer **des ateliers de sensibilisation aux discriminations** dans les **temps d'activités périscolaires**, co-construits avec des associations spécialisées, pour **éduquer dès le plus jeune âge à l'égalité et au respect**.

Ces initiatives répondent à un enjeu majeur : dans une capitale où **le vieillissement de la population s'accroît** et où **l'isolement social progresse**, il est urgent de **recréer du lien, de la solidarité et de la proximité**.

Nous voulons faire de Paris **la capitale du lien**, une ville où personne ne se sent invisible, où chaque Parisien trouve à proximité de chez lui un lieu, un regard, une main tendue.

La lutte contre la solitude et contre toutes les discriminations sera ainsi **l'un des piliers du « vivre ensemble » parisien**, au même titre que la propreté ou la sécurité.

1

COMPRENDRE LA SOLITUDE POUR MIEUX LA COMBATTRE

La solitude est silencieuse, mais elle est partout : dans les appartements, dans les cafés, dans les transports, jusque dans les classes et les bureaux.

Notre première responsabilité sera de la rendre visible pour mieux la prévenir.

CRÉER UNE ÉQUIPE MUNICIPALE « JAMAIS SEULS »

- Lancer une enquête sur la solitude à Paris pour **comprendre le sentiment d'isolement** des habitants et renforcer le lien social dans la capitale.
- Installer un **guichet unique** physique en mairies d'arrondissement et numérique pour orienter chaque Parisien vers des activités, des soutiens ou des services adaptés à sa situation (étudiants, retraités, veufs, nouveaux arrivants, personnes en situation de précarité...).
- Mettre en place un **système de veille solidaire** permettant aux agents publics, professionnels de santé, gardiens d'immeuble, agents des cimetières, commerçants ou voisins de relayer les situations d'isolement et accompagner les personnes isolées.
- **Mettre en place des « référents de quartier anti-solitude »** (des bénévoles ou agents municipaux) chargés de repérer les personnes isolées, de signaler les cas (via le dispositif de « veille solidaire »), et d'animer des mini-projets de lien local. Ils organiseront des « points de liaison » en pied d'immeuble (boîte à idées, affichage, mini-table de discussion une fois par semaine).
- Former aux « **premiers secours en santé mentale** » les agents municipaux en contact public (accueil, état civil, médiathèques, police municipale, etc.) à repérer l'isolement, savoir aller vers, orienter à des moments clés : arrivée à Paris, divorce, chômage, retraite, deuil.

UN OBSERVATOIRE PARISIEN DU LIEN SOCIAL

- Lancer un **Observatoire du lien social**, réunissant chercheurs, associations (comme Les Petits Frères des Pauvres), psychologues et acteurs publics.
- Suivre annuellement les données, identifier les zones à risque d'isolement et **intégrer aux politiques publiques la lutte contre l'isolement**.
- Assurer la remontée d'alertes vers les mairies d'arrondissement pour **intervenir avant la rupture sociale**.

ACCOMPAGNER LES MOMENTS DE FRAGILITÉ

- Diffuser dans chaque mairie, école et hôpital un « **guide des moments de vie** » recensant les services d'aide en cas de rupture, deuil, perte d'emploi, séparation, arrivée à Paris ou départ à la retraite.
- Renforcer la présence des **espaces France Services** pour mieux accompagner les démarches et éviter les ruptures administratives.
- Développer des **colocations solidaires intergénérationnelles** et des **ateliers citoyens de quartier** pour renforcer la mixité et l'entraide du quotidien.

2

RECRÉER DES LIEUX DE VIE
ET DE RENCONTRE DANS
CHAQUE QUARTIER

L'aménagement urbain est un levier essentiel contre la solitude. Nous voulons redonner vie à nos places, nos rues et nos immeubles pour en faire des lieux de lien, et non d'isolement.

DES QUARTIERS VIVANTS ET
ACCUEILLANTS

- **Réhabiliter les places de quartier** pour en faire de véritables lieux de vie avec des bancs, des fontaines, de l'éclairage doux et des espaces verts à hauteur d'humain.
- **Remettre des bancs** dans les quartiers parisiens.
- **Réduire la vacance commerciale** et relancer les **commerces de proximité**, véritables points d'ancrage social.
- Favoriser les **changements d'usages** selon les moments de la journée ou de la semaine pour optimiser l'utilisation des lieux : mise à disposition de salles pour les associations, etc.
- Créer dans chaque arrondissement des « **Maisons du lien et de la solidarité** », lieux ouverts où se croisent habitants, associations, artistes et étudiants autour d'ateliers, de repas partagés ou d'activités intergénérationnelles.
- **Encourager les fêtes de quartier**, les initiatives culturelles de proximité et les événements solidaires pour recréer une vie de village au cœur de la métropole.

3

SOUTENIR LES FAMILLES
ET LES PARENTS ISOLÉS

Paris ne doit plus être une ville où l'on renonce à élever ses enfants. Les **familles monoparentales**, souvent dirigées par des femmes (à 82%), cumulent fréquemment solitude et précarité. Nous voulons leur redonner du souffle et du temps.

- **Créer un guichet unique pour les parents isolés**, centralisant toutes les aides financières et sociales.
- Proposer **des offres de garde de répit** pour donner du temps aux parents isolés.
- **Communiquer systématiquement dans les services publics** sur les droits et dispositifs existants.
- **Développer les crèches à horaires décalés**, y compris la nuit.
- **Accompagner les clubs de soutien** pour les parents isolés, animés par des étudiants, pédagogues et artistes, pour rompre l'isolement et favoriser l'éveil culturel des enfants.
- **Mettre en place des parcours résidentiels adaptés** dans le parc social pour éviter que les familles ne soient piégées dans des logements inadaptés à leur évolution.

4

FAIRE DE PARIS UNE VILLE EXEMPLAIRE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La capitale doit être un modèle de respect et d'égalité. Or, les discriminations - racistes, antisémites, sexistes, homophobes, transphobes ou liées à l'apparence ou au handicap - persistent dans l'espace public, les écoles, le logement et le travail.

Notre réponse sera à la fois **éducative, préventive et répressive**.

CONNAÎTRE,
COMPRENDRE, PRÉVENIR

- **Systématiser les ateliers de sensibilisation** dans les écoles et collèges parisiens pour apprendre à identifier les discriminations.
- **Déployer des campagnes de communication municipales** contre toutes les formes de discrimination, dans les transports, les équipements publics et les médias locaux.
- **Mettre en lumière les handicaps invisibles** et les maladies chroniques silencieuses à travers des témoignages et formations pour lutter contre les discriminations.

FORMER ET RESPONSABILISER LES ACTEURS PUBLICS

- **Former les agents municipaux**, y compris la police municipale, aux enjeux de discrimination, de respect et de handicap.
- Créer un **réfèrent « égalité et diversité »** dans chaque direction et dans les mairies d'arrondissement.
- **Renforcer le protocole de signalement et de suivi** des actes discriminatoires dans les services municipaux et établissements scolaires.
- Soutenir les **associations de terrain** luttant contre le racisme, l'antisémitisme, la misogynie, la haine anti-LGBTQ+ et la stigmatisation du handicap.

PARIS, CAPITALE DE LA TOLÉRANCE

- Créer un **Prix annuel** pour récompenser les initiatives citoyennes, éducatives ou artistiques favorisant la tolérance.
- Soutenir les **jumelages associatifs et scolaires** entre quartiers.
- Déployer un **programme d'éducation civique et interculturelle** dans les maisons de la jeunesse et les centres d'animation.

5

MIEUX COORDONNER LES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ

Lutter contre la solitude et les discriminations exige une **gouvernance claire et transversale**.

Nous créerons une **Délégation au « Lien social et à l'égalité »** rattachée à la Maire de Paris, chargée de piloter les dispositifs, d'en évaluer les résultats et de garantir la cohérence des politiques menées.

CETTE DÉLÉGATION TRAVAILLERA :

- avec les **mairies d'arrondissement** pour adapter les actions aux besoins locaux ;
- avec les **professionnels de santé** pour détecter les situations de rupture ;
- avec les **associations, universités et entreprises** pour multiplier les passerelles sociales et professionnelles ;
- avec les **collectivités métropolitaines** pour assurer la continuité du suivi des personnes isolées ou sans abri au-delà des frontières parisiennes.

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS CONCRÈTEMENT :

- **mettre à disposition des locaux** grâce à la réversibilité des lieux ;
- **leur allouer une part du réseau d'affichage parisien** sur le même principe que le réseau d'affichage « Paris Culture » destiné à la promotion d'événements culturels, afin de permettre une meilleure communication du milieu associatif.

UNE CAPITALLE HUMAINE, SOLIDAIRE ET FRATERNELLE.

La lutte contre la solitude et les discriminations n'est pas un supplément d'âme : c'est le cœur même du projet humaniste que nous portons pour Paris. C'est aussi une condition du bien-être collectif, de la sécurité et de la vitalité démocratique.

En 2026, nous ferons de Paris une **ville qui relie plutôt qu'elle n'isole, une ville où la différence est une richesse, une ville de respect et de solidarité.**

Parce qu'aucun Parisien ne devrait se sentir seul dans la plus belle ville du monde.

SOLIDARITÉ : NOS 5 ENGAGEMENTS PHARES

1. DÉPLOYER UN PLAN ANTI-ISOLEMENT.

2. RÉHABILITER LES PLACES DE QUARTIER
POUR EN FAIRE DE VÉRITABLES LIEUX DE VIE.

3. FORMER AUX « PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE »
LES AGENTS MUNICIPAUX EN CONTACT AVEC LE PUBLIC
AINSI QU'AUX ENJEUX DE DISCRIMINATION,
DE RESPECT ET DE HANDICAP.

4. DÉVELOPPER DES COLOCATIONS SOLIDAIRES
INTERGÉNÉRATIONNELLES ET DES ATELIERS CITOYENS
DE QUARTIER POUR RENFORCER LA MIXITÉ
ET L'ENTRAIDE DU QUOTIDIEN.

5. RENFORCER LE PROTOCOLE DE SIGNALEMENT
ET DE SUIVI DES ACTES DISCRIMINATOIRES DANS
LES SERVICES MUNICIPAUX ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.



8

ÉCONOMIE ET COMMERCE

FAIRE DE PARIS
LA CAPITALE
DE L'INNOVATION
ET DE LA PROXIMITÉ

ÉCONOMIE ET COMMERCE

FAIRE DE PARIS LA CAPITALE DE L'INNOVATION ET DE LA PROXIMITÉ

Paris est une ville-monde, riche d'un tissu économique exceptionnel, dense et diversifié, allant des grands groupes internationaux aux milliers de commerçants, artisans, indépendants et PME qui font battre le cœur de nos quartiers.

Pour autant, ces acteurs essentiels pour le dynamisme de notre territoire sont confrontés à un environnement parfois hostile : contraintes administratives croissantes, manque de locaux adaptés, loyers commerciaux élevés et augmentation de la fiscalité, en raison de l'explosion de la taxe foncière le plus souvent payée par les commerçants, difficulté de mobilité (pour les clients comme pour les fournisseurs), concurrence du commerce en ligne, chantiers interminables, vacance commerciale élevée et manque de diversité et/ou de densité en commerces de proximité dans certains arrondissements.

La vie économique parisienne a été ignorée par la majorité sortante. Or, les commerçants subissent les impacts des politiques parisiennes sans être toujours consultés. Il n'y a pas un commerce mais des commerces ce qui implique des conséquences différenciées pour une même politique publique. Les commerçants, dans leur diversité, doivent être remis au cœur de la concertation, au risque de voir la dévitalisation du commerce parisien se poursuivre.

Nous avons formulé de nombreuses **propositions** pour redonner du souffle au commerce parisien et soutenir les artisans, piliers de la vie locale. Nous avons demandé la **création d'un fonds d'indemnisation pour les commerçants touchés par les chantiers** ou encore le **réaménagement des zones piétonnes pour y intégrer des espaces de livraison dédiés**.

Nous avons également proposé de **généraliser le dispositif « Testeur de commerces »** afin d'encourager les nouvelles installations, tout en **luttant contre la vacance commerciale** et la **monoculture d'activités** dans certains quartiers.

Conscients du rôle clé de la logistique dans le dynamisme économique de Paris, nous avons demandé la **création d'un quota minimum d'espaces de logistique urbaine dans chaque arrondissement**, en mobilisant la **Seine comme axe de transport et de livraison durable**.

Enfin, nous avons **lutté contre l'installation des dark stores et des dark kitchens**, qui dévitalisent les rues, fragilisent les commerces traditionnels et dégradent la qualité de vie dans les quartiers. Nous avons obtenu leur régulation renforcée limitant leur implantation nouvelle dans le nouveau PLU parisien.

Ces propositions visent un objectif clair : **permettre aux commerces de proximité de retrouver les conditions d'activité qu'ils méritent, garantir une logistique fluide et écologique, et préserver la diversité commerciale** qui fait la richesse de nos quartiers.

Les commerces de proximité ne sont pas seulement des vitrines : ils sont le cœur battant de Paris. Soutenir leurs activités, c'est **maintenir la vitalité économique, préserver l'emploi local, et offrir aux Parisiens des quartiers vivants, accessibles et attractifs**, à taille humaine. Mais cela implique de maintenir un équilibre exigeant : valoriser et soutenir les commerces de proximité qui souffrent à Paris, tout en laissant place à l'innovation et aux nouveaux usages.

Pour répondre à ces défis, nous mettrons en œuvre une politique économique ambitieuse, fondée sur trois piliers : **soutenir le commerce de proximité, simplifier la vie des entreprises et préparer Paris aux grandes transitions numériques et technologiques**.

1

DÉFENDRE ET REDYNAMISER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

- S'associer aux initiatives visant à **augmenter la taxation des locaux commerçants vacants**.
- **Soutenir les commerçants et artisans** en réorientant l'action de la SEM Paris Commerces, premier bailleur commercial à Paris, afin de maintenir une activité commerciale de qualité et diversifiée.
- **Généraliser le dispositif « Testeur de commerces »** afin d'encourager les nouvelles installations, tout en luttant contre la vacance commerciale et la monoculture d'activités dans certains quartiers.
- **Encadrer l'implantation des grandes surfaces convaincre**: pas de nouveaux supermarchés sauf en cas de carence avérée de commerces de bouche dans un quartier.
- Déclarer **Paris « Ville sans fast fashion »** en interdisant l'installation d'enseignes de ce type dans les locaux commerciaux relevant de la propriété ou de la maîtrise foncière de la Ville, et en mobilisant tous les outils réglementaires et urbanistiques disponibles pour limiter, autant que possible, leur implantation dans des locaux privés.
- **Créer des marchés commerçants éphémères** (soirées, week-ends) mettant en valeur les commerces de quartier et l'artisanat local tout en les adaptant aux attentes des Parisiens.
- Mettre en œuvre un plan **15 000 places de livraison** à Paris.
- Soutenir les initiatives législatives visant à **interdire les livraisons gratuites**.
- **Valoriser et faire connaître le label « Fabriqué à Paris »** afin de le rendre visible et reconnaissable par l'ensemble des Parisiens.
- **Renforcer l'attractivité touristique des commerces** grâce à des formations axées sur les compétences linguistiques et l'accueil des visiteurs.
- **Améliorer l'accessibilité des commerces** en mobilisant les aides pour l'adaptation des locaux.

2

SIMPLIFIER LA VIE DES ENTREPRISES ET DES ARTISANS

- **Guichet unique** pour les projets d'implantation commerciale, artisanale ou industrielle à Paris.
- **Développer les aires artisanales**, avec mutualisation des espaces de stockage, de livraison et des équipements spécifiques aux métiers et **les hôtels industriels** pour permettre aux artisans et PME de s'installer ou de maintenir leur activité dans Paris.
- **Mutualiser les moyens logistiques** via des mini-entrepôts de quartier partagés entre commerçants, pour le stockage et les livraisons et mettre en place un quota de zones de logistique urbaine par arrondissement en y incluant la Seine.
- **Renforcer les coopératives d'emplois et groupements d'employeurs**, pour offrir aux TPE un accès mutualisé à des services supports (RH, comptabilité et gestion, outils numériques).
- **Permettre et accélérer les indemnisations** pour pertes de chiffre d'affaires liées aux travaux publics.
- **Mettre en place un référent unique** par quartier pour les commerçants affectés par des chantiers ou événements.
- **Installer un Observatoire du commerce le dimanche** pour évaluer l'impact réel des zones touristiques internationales (ZTI) sur le commerce de proximité.
- **Organiser les Assises parisiennes du commerce** afin de fédérer commerçants, associations et institutions autour d'une feuille de route partagée et associer les commerçants à la définition des politiques publiques.

3

LEVER LES FREINS À L'EMPLOI ET ANTICIPER LES COMPÉTENCES DE DEMAIN

- **Élargir les Pactes parisiens pour l'emploi** aux TPE/PME, en particulier dans les secteurs en tension (construction, restauration, commerce).
- **Développer la reconversion professionnelle** pour les profils qualifiés, avec une extension des dispositifs existants comme Dynamique Emploi 2025, pour répondre aux besoins des métiers en tension.
- **Renforcer le programme ParisCode** pour répondre aux besoins croissants en compétences numériques.
- **Créer une instance de dialogue régulier avec les employeurs**, sur le modèle du *Jobs and Skills Business Partnership* de Londres, pour mieux aligner l'offre de formation avec les besoins du marché du travail.

4

FAIRE DE PARIS LA CAPITALE EUROPÉENNE DE L'IA RESPONSABLE

L'intelligence artificielle est une chance pour le tissu économique parisien. Paris doit devenir un laboratoire d'innovation utile au quotidien.

- **Améliorer le service aux Parisiens avec l'IA** : démarches administratives, qualité des routes, ramassage des poubelles, coordination des feux, offres de mobilité, lutte contre le bruit, éclairage des rues...
- **Créer un Fonds IA Paris** pour assurer :
 - des formations courtes pour les professionnels
 - artisans, commerçants et dirigeants de TPE/PME - en partenariat avec les CCI ;
 - l'accès à des solutions simples (logiciels de caisse intelligents, gestion de stocks, trésorerie, planning) ;
 - le soutien aux startups parisiennes qui développent des IA au service du commerce de proximité et de l'artisanat.
- **Appel à projets « IA Responsable et ESS »** pour encourager les structures de l'économie sociale et solidaire à développer ou tester des outils d'IA utiles, sobres et respectueux de la vie privée.
- **Créer des espaces IA de proximité** dans chaque arrondissement, servant de :
 - lieux de formation pratique ;
 - hubs de mise en relation entre chercheurs, startups et acteurs économiques locaux ;
 - laboratoires d'expérimentation pour les solutions d'IA au service du quotidien.

5

UNE VILLE CONNECTÉE ET INCLUSIVE

- **Renforcer l'inclusion numérique** : bilan et renforcement de la stratégie parisienne d'inclusion, intégration des enjeux liés à l'IA, accompagnement des publics éloignés du numérique.
- **Lutter contre le cyberharcèlement et les escroqueries numériques**, notamment dans les écoles et auprès des populations vulnérables.
- **Renégocier la charte téléphonie mobile** pour assurer la couverture en 5G dans de bonnes conditions sanitaires et environnementales.
- **Préparer la transition fibre optique** : garantir 100% de couverture très haut débit et accompagner la fin de l'ADSL/cuivre.

NOTRE ENGAGEMENT : UNE ÉCONOMIE VIVANTE, INNOVANTE ET DE PROXIMITÉ

Notre ambition est claire : faire de Paris une capitale économique et entrepreneuriale à la fois dynamique, inclusive et équilibrée.

Cela signifie : défendre le commerce de proximité, simplifier la vie des artisans et PME, investir dans les compétences et préparer les transitions numériques.

Le Mouvement Démocrate s'engage à bâtir une économie qui soutient celles et ceux qui font vivre Paris au quotidien – commerçants, artisans, entrepreneurs, salariés – tout en plaçant l'innovation et la solidarité au cœur du développement.

ÉCONOMIE ET COMMERCE : NOS 5 ENGAGEMENTS PHARES

1. S'ASSOCIER AUX INITIATIVES VISANT À AUGMENTER LA TAXATION DES LOCAUX COMMERÇANTS VACANTS.

2. DÉCLARER PARIS « VILLE SANS FAST FASHION ».

3. INTERDIRE LES LIVRAISONS « GRATUITES » ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE 15 000 PLACES DE LIVRAISON.

4. RÉFÉRENT UNIQUE PAR QUARTIER POUR LES COMMERÇANTS AFFECTÉS PAR DES CHANTIERS OU ÉVÉNEMENTS.

5. FAIRE DE PARIS LA CAPITALE EUROPÉENNE DE L'IA RESPONSABLE.



9

ENFANCE ET JEUNESSE

DONNER À CHAQUE
ENFANT LES CLÉS
DE SON AVENIR
À PARIS

ENFANCE ET JEUNESSE

DONNER À CHAQUE ENFANT LES CLÉS DE SON AVENIR À PARIS

Paris perd ses familles. En dix ans, la capitale a vu partir près de 140 000 habitants, dont une majorité de jeunes parents. Derrière ce constat, un sentiment d'injustice : **logements inaccessibles, manque de places en crèche, dégradation du cadre de vie, climat d'insécurité**. Beaucoup de familles quittent Paris, souvent à regret.

Notre ambition est claire : **faire de Paris une ville qui accueille, élève et émancipe ses enfants**.

Nous avons formulé des propositions concrètes pour **améliorer la vie des familles parisiennes et redonner envie de vivre et d'élever ses enfants à Paris**.

Afin de **simplifier le quotidien des familles et rendre les services publics plus accessibles et plus réactifs**, nous avons demandé la **création d'une hotline dédiée** pour accompagner les parents dans leurs démarches sur la plateforme *Paris Familles*.

Pour les **familles monoparentales**, nous avons proposé que la **prise en compte spécifique des mères isolées devienne une priorité municipale**, avec la **création d'un programme d'habitat partagé**, à raison d'un projet par arrondissement. Nous avons également demandé le **doublément du dispositif « Vacances Arc-en-Ciel »**, afin de **permettre à davantage d'enfants de partir en vacances**, un enjeu majeur d'égalité et d'épanouissement.

Nous avons aussi insisté sur la nécessité de **faire de la rénovation des écoles une priorité municipale**. Trop d'établissements parisiens souffrent de manque d'entretien et d'isolation. Or, **investir dans les écoles, c'est investir dans l'avenir de nos enfants**.

Nous nous sommes aussi mobilisés pour **soutenir la jeunesse** afin de **maintenir un accès à la culture et au savoir** dans un contexte d'isolement et de précarité accrue.

Parce qu'une **ville qui perd ses familles se prive de sa vitalité et de son avenir**, nous voulons un Paris **accueillant, familial et bâti à hauteur d'enfants**.

La politique de l'enfance et de la jeunesse doit être fondée sur trois principes : **l'excellence éducative, la qualité de vie des familles et la solidarité intergénérationnelle**.

1

RETROUVER L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE À L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'école publique parisienne doit redevenir un lieu d'excellence, d'égalité et de fierté.

Notre objectif : convaincre les familles de toutes les catégories sociales de faire confiance à l'école publique et favoriser la mixité sociale par la qualité de l'offre et non par la contrainte.

- Investir dans la qualité pédagogique : davantage de soutien scolaire, d'expérimentations éducatives et de dispositifs de réussite individuelle.
- Garantir la sécurité des élèves dans et aux abords des écoles, grâce à la coordination avec la Police municipale et garantir la couverture de l'ensemble des points écoles par des agents chargés de faire traverser les enfants en sécurité.
- Libérer du temps d'enseignement et assurer une meilleure reconnaissance du rôle des enseignants.
- Garantir le service minimum d'accueil dans les écoles en cas de grève, comme prévu par la loi de 2008, et l'information des parents en amont.
- Rénover les établissements : plan de rénovation des écoles pour en faire des lieux sûrs, accueillants et adaptés aux variations thermiques notamment via le raccordement au réseau de froid et de chaud de la Ville de Paris.
- Introduire une ouverture au monde : développement des projets linguistiques, culturels et européens, et partenariats avec les associations locales.

2

OFFRIR UN PÉRISCOLAIRE DE QUALITÉ AVEC UNE OUVERTURE CULTURELLE

Le périscolaire ne doit pas être une simple garderie, mais un temps d'épanouissement et de découvertes.

- Revoir l'aménagement des rythmes scolaires avec deux principes : l'intérêt de l'enfant et la qualité de la transmission.
- Renforcer la qualité des activités périscolaires : encadrement stable, intervenants qualifiés, évaluation régulière de la qualité.
- Ouvrir les écoles à la culture : ateliers artistiques, scientifiques, sportifs et numériques dans chaque arrondissement.
- Créer des partenariats avec les institutions culturelles parisiennes (musées, théâtres, conservatoires) pour faire de la capitale une « ville-école ».

3

PETITE ENFANCE : TRANSPARENCE, ACCESSIBILITÉ ET CONFIANCE

Trop de parents renoncent à une vie à Paris faute de place en crèche ou de visibilité sur les offres d'accueil. Ces dernières années, la Ville a failli dans le recrutement des personnels, engendrant la fermeture de centaines de places. Un tel manque d'anticipation ne peut se reproduire.

Nous voulons une **politique de la petite enfance lisible, équitable et de qualité**.

- **Lancer un service public de la petite enfance** : place en crèche à la journée pour accueillir les enfants en cas d'urgence ponctuelle, accueil des enfants dès 2 ans et demi à l'école maternelle.
- **Inclure dans la plateforme Paris Familles** un recensement de toutes les places disponibles dans le public, le privé et l'associatif, avec les résultats des contrôles effectués.
- **Diversifier les modes d'accueil** : micro-crèches, assistantes maternelles conventionnées, crèches inter-entreprises, crèches parentales.
- **Élargir les horaires d'une crèche par arrondissement**, entre 7 heures et 22 heures pour offrir une solution aux parents qui travaillent en horaires décalés.
- **Améliorer la qualité des structures** : contrôles renforcés, formation continue des personnels, adaptation des horaires aux besoins réels des familles.
- **Soutenir la parentalité** : création de « Maisons des familles », lieux d'écoute, de soutien et de médiation.

4

COLLÈGE : QUALITÉ, SÉCURITÉ ET OUVERTURE SUR LE MONDE DU TRAVAIL

Le collège doit redevenir un lieu d'apprentissage serein et ambitieux.

Il est un maillon essentiel de la continuité éducative et de la préparation à la poursuite dans l'enseignement secondaire. **Mais entre 2020 et 2024, le budget d'investissement des collèges a baissé de 10 millions d'euros !**

- **Rénover et sécuriser des bâtiments**, avec une priorité aux collèges vétustes ou exposés à des incivilités.
- **Repenser la sectorisation** avec le rectorat pour qu'elle soit respectueuse des familles, notamment en termes de distance domicile-école.
- **Renforcer la prévention des violences scolaires**, notamment le harcèlement, par des équipes éducatives formées et la présence de référents municipaux. Intégrer des **formations obligatoires** pour les animateurs périscolaires, personnels de cantine, agents de propreté, médiateurs, afin que tous les adultes de l'école soient capables d'identifier et d'agir en cas de violences ou harcèlement.
- Créer une **cellule municipale dédiée à la prévention et au suivi des violences scolaires**, en lien avec l'Éducation nationale, les associations spécialisées et les services sociaux.
- **Mettre en place des parcours d'ouverture au monde du travail**, en partenariat avec les entreprises parisiennes, les associations et les universités.
- **Soutenir les jeunes en décrochage** par des dispositifs municipaux de réinsertion et de mentorat.

5

UNE JEUNESSE PARISIENNE OUVERTE, ENGAGÉE ET ÉPANOUIE

Paris doit offrir à sa jeunesse les moyens de s'émanciper, de s'engager et de construire son avenir.

- Créer des « Maisons de la jeunesse » dans chaque arrondissement, comme espaces d'orientation, de culture et de vie citoyenne.
- Développer l'engagement associatif des jeunes Parisiens en encourageant les dispositifs de service civique local.
- Soutenir les projets d'initiatives étudiantes et lycéennes, notamment dans les domaines culturel, sportif et environnemental.
- Développer les programmes intergénérationnels, en associant les seniors aux activités éducatives et culturelles des jeunes.
- Développer les programmes d'échanges internationaux et de jumelages pour les jeunes, afin de renforcer le rayonnement et l'ouverture au monde de la jeunesse parisienne.

6

PROTÉGER LES ENFANTS FACE AUX NOUVELLES MENACES

Paris doit garantir la protection de tous ses enfants face aux risques modernes, notamment ceux liés à l'usage excessif des écrans, des réseaux sociaux et aux nouvelles formes d'exploitation.

LUTTER CONTRE L'EXPOSITION PRÉCOCE AUX ÉCRANS

- Formation de l'ensemble des professionnels de l'enfance (crèches, écoles, centres de loisirs) aux risques d'addictions numériques.
- Élaboration d'une charte de réduction de l'usage des écrans dans les structures accueillant des enfants, pour favoriser un usage raisonné et éducatif.

PRÉVENIR LA PROSTITUTION ET L'EXPLOITATION DES MINEURS

- Formation systématique des éducateurs, enseignants et policiers municipaux à la détection des situations de prostitution ou d'exploitation des mineurs.
- Renforcement du travail en réseau entre les institutions judiciaires, éducatives et sanitaires pour offrir un accompagnement thérapeutique et psychologique adapté aux victimes.

7

REFONDER L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE : PRÉVENIR, PROTÉGER, ACCOMPAGNER

Une véritable révolution doit être engagée dans la politique d'Aide sociale à l'enfance, aujourd'hui défaillante. Prévenir, détecter et accompagner les enfants victimes de maltraitance ou de carences familiales doit devenir une **priorité municipale**. Rappelons que 40% des personnes sans-abri sont issues de l'ASE : un échec collectif auquel nous devons remédier.

REFONDER LA POLITIQUE DE L'ENFANCE AUTOUR DE SIX PRIORITÉS

- **Adopter une stratégie volontariste de prévention des situations de parentalité défaillante** : formation continue des personnels en contact avec les enfants et leurs familles, proposition à chaque famille d'un programme d'aide à la parentalité au travers d'écoles des parents.
- **Changer le regard sur les enfants placés** : lutter contre les préjugés et favoriser leur inclusion dans la société.
- **Donner la parole aux jeunes** : impliquer les enfants et les jeunes dans leurs parcours de vie, leur orientation scolaire et professionnelle.
- **Préserver les liens familiaux et fraternels** : garantir la protection des fratries souhaitant rester vivre ensemble.
- **Assurer un parcours de santé global** : mettre en place une **garantie « 100% santé »** : accès rapide, complet et durable aux soins physiques et psychologiques.
- **Favoriser l'épanouissement personnel et l'insertion sociale** : développer les activités associatives, culturelles et sportives pour chaque enfant pris en charge.

MESURES CONCRÈTES

- Respecter strictement l'interdiction des **foyers collectifs** et **chambres d'hôtels** pour les enfants placés.
- Créer **un village d'enfants par arrondissement**, pour un cadre de vie stable et chaleureux.
- Améliorer le **suivi personnalisé et l'accompagnement social jusqu'à 25 ans** pour garantir une transition réussie vers l'autonomie.
- **Renforcer le partenariat** entre la Ville, les associations et les institutions sanitaires et judiciaires.
- **Revaloriser le métier de famille d'accueil**, en améliorant les efforts de recrutement et l'accompagnement

RENFORCER LA PROTECTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

- Sécuriser l'accueil et l'hébergement et réduire les délais administratifs pour améliorer la prise en charge.
- Renforcer les parcours linguistiques intensifs : niveau B1 en 6 mois, C1 en 18 mois.
- Assurer un suivi complet de l'insertion : logement, santé physique et mentale, formation et emploi.

NOTRE ENGAGEMENT : UNE VILLE À LA HAUTEUR DE SES ENFANTS ET DE SA JEUNESSE

L'avenir de Paris dépend de sa capacité à garder ses familles et à donner à chaque enfant les moyens de réussir.

Nous voulons une ville où les familles se sentent soutenues, où les écoles publiques font à nouveau envie, et où la jeunesse trouve les clés de son épanouissement.

Le Mouvement Démocrate s'engage pour une politique de l'enfance et de la jeunesse ambitieuse, humaniste et exigeante, fidèle à la promesse républicaine : celle d'une éducation pour tous, d'un avenir pour chacun et d'un Paris qui élève ses enfants.

ENFANCE ET JEUNESSE : NOS 5 ENGAGEMENTS PHARES

**1. INVESTIR DANS LA QUALITÉ PÉDAGOGIQUE
Y COMPRIS DANS LE PÉRISCOLAIRE.**

**2. GARANTIR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES
DANS ET AUX ABORDS DES ÉCOLES.**

**3. RÉNOVER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
ET LES RACCORDER À FRAICHEUR DE PARIS.**

**4. LANCER UN SERVICE PUBLIC
DE LA PETITE ENFANCE.**

**5. LUTTER CONTRE L'EXPOSITION
PRÉCOCE AUX ÉCRANS.**



10 SANTÉ

POUR UN PARIS
EN BONNE SANTÉ,
SOLIDAIRE ET PRÉVENTIF

SANTÉ

FAIRE LE PARIS DE LA SANTÉ, SOLIDAIRE ET PRÉVENTIF

À Paris, la santé est aussi un combat quotidien. Difficultés d'accès aux soins, coût, pénurie de médecins en secteur 1, pollution et stress : la capitale concentre les fragilités du pays.

Les inégalités territoriales sont criantes : on ne se soigne pas de la même façon dans le 16^e que dans le 19^e arrondissement. La santé doit redevenir un droit réel pour chaque Parisienne et chaque Parisien, quel que soit son quartier.

Depuis cinq ans, nous avons porté des propositions ambitieuses pour améliorer la santé et le bien-être des Parisiens. Nombre d'entre elles ont été reprises dans le cadre de la Mission d'information et d'évaluation sur la santé à Paris : **renforcer les effectifs et les moyens dans les services hospitaliers (en particulier en pédopsychiatrie), créer un service public d'accompagnement de la perte d'autonomie, développer des campagnes de prévention contre les addictions et promouvoir une alimentation saine, ainsi que la pratique du sport dès l'école.**

Ces mesures visent à renforcer la prévention, mieux accompagner les plus fragiles et garantir un accès équitable à la santé sur tout le territoire parisien.

Nous avons également œuvré en faveur de **l'offre de soins**, en faisant voter le dispositif des logements tremplins conditionnant l'accès au parc social des jeunes médecins à l'exercice pendant 10 ans en secteur 1.

Nous avons veillé à faire de Paris une ville plus attentive à ses seniors, en obtenant la mise en place d'une mesure innovante : la présence d'animaux dans ces établissements, afin de rompre l'isolement et de renforcer le lien social. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par le Conseil de Paris.

Notre ambition pour 2026 est claire : **garantir un médecin traitant de quartier pour chaque Parisien, développer la prévention à tous les âges de la vie, et bâtir une ville qui protège les plus fragiles.**

1

GARANTIR
L'ACCÈS AUX SOINS

Parce qu'un Parisien sur quatre renonce à se soigner faute de médecin ou de rendez-vous, nous ferons de l'accès aux soins une priorité municipale.

- Créer un **réseau de maisons de santé pluridisciplinaires** dans chaque quartier, ouvertes à tous, en secteur 1, avec des créneaux sans rendez-vous.
- **Soutenir l'installation de nouveaux praticiens** (médecins, kinés, dentistes, orthophonistes, psychologues) au rez-de-chaussée des bailleurs de la ville et de la SEM Paris Commerces avec un accompagnement juridique et administratif.
- Favoriser les **partenariats métropolitains** dans le cadre de PariCo pour mutualiser les équipements de santé.
- Appuyer les **innovations numériques** (télémédecine, outils de suivi à distance, applications de prévention).
- **Faciliter l'installation des médecins à Paris**, par exemple en mettant fin à la demande de compensation aux médecins de secteur 1 ou secteur 2 OPTAM souhaitant s'établir dans un quartier où a été constatée une prédominance des surfaces de bureaux par rapport aux surfaces de logements.
- Favoriser les **réseaux de soins coordonnés** (médecins de garde, SOS Médecins, HAD, structures d'aide à domicile).
- Étendre le dispositif « **logement tremplin** » à l'ensemble des professionnels de santé exerçant à Paris, en échange d'un engagement d'exercice de 10 années en secteur 1.
- Autoriser et encourager **l'exercice mixte** (libéral et salarié) pour diversifier l'offre de soins et la rendre plus accessible.
- Cartographier les **points de santé accessibles aux personnes à mobilité réduite** pour un parcours de soins sans obstacles.
- Lancer un **plan « santé de proximité »** en lien avec les hôpitaux et les acteurs du médico-social, pour une prise en charge globale du patient.
- **Réduire les contraintes sur les soignants intervenant à domicile**, en facilitant notamment leur stationnement : pour les interventions rapides, réfléchir à l'utilisation des places de livraison.
- Faire de Paris une ville pionnière sur **les conditions « d'annonce des diagnostics »**, afin de **permettre une approche plus humaine de la maladie**.

2

**MIEUX PRÉVENIR
POUR MIEUX VIVRE**

La santé parisienne doit aussi être celle de la prévention, face aux pollutions, aux addictions, aux maladies chroniques et au stress urbain.

- Lancer de vastes **campagnes de dépistage** (asthme, maladies cardio-vasculaires, cancers, santé mentale) en lien avec tous les professionnels de santé avec une interface patients et l'utilisation d'outils digitaux.
- Développer des **parcours d'accompagnement pour les addictions** (tabac, alcool, drogues, médicaments, écrans), en lien avec les addictologues et les associations.
- Renforcer la coopération avec la structure hospitalière pour développer la prise en charge sanitaire des usagers de la **salle de consommation à moindre risque** ; créer un **second site** dans le cadre de la coopération métropolitaine PariCo.
- **Augmenter le nombre de places pour les prises en charge des parcours de sortie** de l'addiction.
- Ouvrir un **centre de prise en charge des addictions au crack**, associé à un accompagnement social et médical renforcé pour arrêter la consommation et sortir les personnes de la rue.
- Valoriser les **missions du planning familial** et renforcer la lutte contre les **infections sexuellement transmissibles (IST et VIH)**.
- Promouvoir une **alimentation saine et équilibrée** dès l'école, via des programmes d'éducation à la santé et des repas équilibrés dans les cantines.
- Installer des **défibrillateurs dans tous les équipements publics** et lieux à forte fréquentation.
- Informer les habitants sur la **qualité de l'air en temps réel** à l'aide de panneaux lumineux près des écoles, hôpitaux et lieux sportifs.
- Sélectionner des **essences d'arbres non allergènes**.
- Instaurer des **zones non-fumeurs dans les terrasses des cafés** et restaurants.

3

**SANTÉ MENTALE,
BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ
DE VIE**

La santé, ce n'est pas seulement soigner : c'est aussi prévenir la détresse psychologique et améliorer le bien-être de chacun.

- Intégrer la **santé mentale** dans les politiques municipales, avec des consultations de soutien psychologique dans les maisons de santé et les universités.
- **Lancer une grande campagne de communication sur le syndrome de Diogène** à destination du grand public comme des acteurs du logement avec un guide des bonnes pratiques à suivre.
- Mettre en place un **suivi social et sanitaire des étudiants** en lien avec les associations et les mutuelles étudiantes.
- Créer dans chaque arrondissement une **Maison de la prévention et de la médiation**, ouverte aux publics fragiles, menacés ou isolés. Ces maisons seront engagées dans des démarches d'« aller vers » les personnes en difficulté pour mieux prévenir les ruptures sociales et sanitaires.
- Développer les **espaces de sport-santé**, gratuits ou à coût modéré, adaptés à tous les âges et à toutes les conditions physiques.
- Favoriser les **initiatives de bien-être au travail** dans les services municipaux et les entreprises partenaires.

4

UN PARIS INCLUSIF
ET PROTECTEUR

Une ville en bonne santé est une ville qui protège les plus fragiles : personnes âgées, handicapées ou dépendantes.

- Rendre **100% des équipements municipaux accessibles** : rampes, signalétique sonore et tactile, ascenseurs, sites web inclusifs.
- Créer un **service d'aide au déménagement et à l'adaptation du logement** pour les seniors et les personnes dépendantes.
- Développer un **plan « seniors et bien-être »** : suivi social, prévention de la perte d'autonomie, lutte contre l'isolement.
- Promouvoir les **liens intergénérationnels** dans les résidences pour personnes âgées, en y intégrant crèches, espaces associatifs et ateliers d'activités.

NOTRE ENGAGEMENT :
UNE SANTÉ DU QUOTIDIEN,
UNE SANTÉ DE PROXIMITÉ

Le Mouvement Démocrate veut faire de Paris une ville où se soigner redevient simple, rapide et humain, où la prévention fait partie de la vie quotidienne, et où la santé publique se conjugue avec solidarité et excellence.

SANTÉ : NOS 5
ENGAGEMENTS PHARES

1. CRÉER UN RÉSEAU DE MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES DANS CHAQUE QUARTIER, OUVERTES À TOUS, EN SECTEUR 1, AVEC DES CRÉNEAUX SANS RENDEZ-VOUS.

2. FACILITER L'INSTALLATION DES MÉDECINS À PARIS : BAUX DANS LE PARC SOCIAL, DISPOSITIF LOGEMENT-TREMLIN...

3. RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC LA STRUCTURE HOSPITALIÈRE POUR DÉVELOPPER LA PRISE EN CHARGE SANITAIRE DES USAGERS DE LA SALLE DE CONSOMMATION À MOINDRE RISQUE.

4. LANCER UNE GRANDE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LE SYNDROME DE DIOGÈNE.

5. INFORMER LES HABITANTS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR EN TEMPS RÉEL À L'AIDE DE PANNEAUX LUMINEUX PRÈS DES ÉCOLES, HÔPITAUX ET LIEUX SPORTIFS.



11

HANDICAP

FAIRE DE PARIS
UNE VILLE INCLUSIVE
ET ACCESSIBLE À TOUS

HANDICAP

FAIRE DE PARIS UNE VILLE INCLUSIVE ET ACCESSIBLE À TOUS

FAIRE DE PARIS UNE VILLE RÉELLEMENT ACCESSIBLE ET EXEMPLAIRE

Paris ne sera jamais une ville juste si elle n'est pas ouverte à tous.

La situation actuelle est indigne d'une capitale mondiale : **trottoirs impraticables, transports inaccessibles, bâtiments publics non adaptés, délais excessifs à la MDPH**. Trop souvent, les personnes en situation de handicap – enfants, actifs ou seniors – sont contraints de s'adapter à la ville, car la ville ne s'adapte pas à elles.

En refusant d'assumer sa responsabilité sur l'accessibilité du métro, l'actuelle majorité a envoyé un message désastreux : celui d'une ville qui détourne le regard.

Nous, au contraire, affirmons que **l'accessibilité est une responsabilité partagée**, qui engage la Ville dans chacune de ses compétences – voirie, logement, éducation, culture, sport, démocratie locale.

Nous avons fait du handicap une priorité constante. Depuis le début du mandat, nous avons multiplié les propositions pour améliorer concrètement la vie quotidienne des personnes en situation de handicap : aplanissement des trottoirs, accessibilité des bibliothèques, adaptation des équipements sportifs, jeux inclusifs pour les enfants dans les parcs, soutien accru aux enfants présentant des troubles de l'apprentissage, ou encore meilleure inclusion des visiteurs en situation de handicap dans les musées parisiens. Notre groupe est le seul à avoir porté concrètement le sujet du handicap à chaque

conseil de Paris.

Si beaucoup de ces propositions ont été rejetées par l'Exécutif, certaines ont abouti, comme la mise en place d'« Heures calmes » dans les services publics, permettant aux personnes porteuses de troubles autistiques de bénéficier de conditions d'accueil adaptées. Malheureusement, ces dernières n'ont pas encore été généralisées.

Paris accuse un grave retard en matière d'accessibilité. Pour de nombreuses personnes en situation de handicap, se déplacer, ou accéder à un service public relève encore d'un véritable parcours du combattant. L'accessibilité ne doit pas se contenter de répondre à une norme, mais s'ériger en véritable philosophie. Un Paris où chaque geste, chaque espace, chaque interaction seraient pensés pour garantir à tous une pleine participation à la vie collective.

Notre ambition est claire : **rendre Paris 100% accessible d'ici dix ans**, en plaçant le handicap au cœur de toutes les politiques publiques.

1

FAIRE DE PARIS LA VILLE
DE L'ACCESSIBILITÉ
UNIVERSELLE

UN PLAN D'ACTION DÉCENNAL

- Lancer un audit de l'accessibilité de l'ensemble de l'espace parisien (voirie, bâtiments municipaux, équipements publics, transports de surface, commerces, signalétique).
- Objectif : un Paris 100% accessible à tous types de handicaps à horizon 2036.
- Créer un plan d'urgence de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), incluant écoles, bibliothèques, piscines, théâtres, centres sportifs et services municipaux.

UNE VILLE
OÙ LA MOBILITÉ EST POSSIBLE

- Plan « Aplanissement des trottoirs » : reprise prioritaire des 366 km de trottoirs trop étroits ou dégradés, installation de bordures abaissées.
- Supprimer les obstacles (publicité, signalétique, terrasses) gênant les déplacements sur les trottoirs.
- Faire enlever systématiquement les vélos gênant le passage des piétons.
- S'assurer de l'accessibilité des arrêts de bus et mettre en accessibilité des stations névralgiques du métro et du RER, en commençant par les grands nœuds (en partenariat avec IDFM).
- Garantir le fonctionnement des ascenseurs urbains, avec contrat d'entretien renforcé et suivi en temps réel de leur disponibilité.
- Faciliter le stationnement : recensement exhaustif et signalisation claire des places réservées, et sanctions systématiques du stationnement sauvage sur trottoirs ou zones d'accès PMR.
- Publier, sur le site de la Ville, une carte interactive des points de santé accessibles aux personnes à mobilité réduite.

2

UNE VILLE INCLUSIVE
DANS CHAQUE QUARTIER

Parce que l'inclusion commence à l'échelle de la proximité, chaque quartier parisien doit être un lieu de vie partagé.

CRÉER
DES « QUARTIERS ACCESSIBLES »

- Prévoir des cheminements piétons simplifiés.
- Centres de santé accessibles.
- Commerces et équipements publics conformes aux normes d'accessibilité.
- Créneaux culturels dédiés dans les cinémas et théâtres (projections en audiodescription, sous-titrage, interprétation LSF).
- Déployer le dispositif « Heures calmes » dans tous les établissements publics parisiens susceptibles d'accueillir des porteurs de handicap notamment les personnes atteintes de troubles du spectre autistique pour qu'elles puissent faire leurs démarches dans un environnement calme et sécurisant.
- Élargir à toutes les bibliothèques les dispositifs accessibilité « pôle Sourde » adapté aux malentendants et « pôle Lire autrement » adapté aux déficients visuels, pour élargir l'accès à la culture.
- Espaces de jeux adaptés à tous les handicaps.

CHARTRE
DU MOBILIER URBAIN INCLUSIF

Des bancs, abribus, signalétique et éclairage pensés pour les personnes malvoyantes, malentendantes ou à mobilité réduite.

3

UNE ÉCOLE INCLUSIVE

L'ÉCOLE DOIT ÊTRE LE PREMIER LIEU DE L'INCLUSION.

- Faire de Paris la ville pilote de l'Éducation nationale pour la **scolarisation des enfants en situation de handicap**.
- **Accélérer la mise en accessibilité des écoles et collèges parisiens**, y compris les cours de récréation.
- **Adapter les activités périscolaires et les temps calmes**, en expérimentant des « cours de récréation apaisées ».
- **Former l'ensemble du personnel éducatif et périscolaire** à l'accueil du handicap, en lien avec les établissements médico-sociaux avec un soin particulier accordé aux handicaps invisibles.
- **Accueil facilité pour les parents en situation de handicap**, avec accompagnement spécifique dans les écoles et crèches.

4

UNE VILLE QUI ACCOMPAGNE ET EMPLOIE

MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

- **Rendre accessible le parc social** pour accueillir dignement les personnes en situation de handicap.
- **Créer un service de déménagement solidaire** au sein des bailleurs sociaux, pour permettre aux personnes handicapées ou âgées de changer de logement selon leurs besoins, sans rupture de parcours.
- **Réduire les délais de traitement des dossiers à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)**, avec un suivi trimestriel rendu public.
- **Créer un guichet unique « Handicap Paris »** permettant d'orienter rapidement vers les aides, dispositifs et associations partenaires.
- **Soutenir le sport adapté et handisport**, avec valorisation des clubs inclusifs et développement de sections spécialisées dans les équipements municipaux.

L'EMPLOI, LEVIER D'INCLUSION

- Renforcer la prise en compte **de tous les handicaps, y compris psychiques et invisibles** dans les politiques de ressources humaines de la Ville.
- **Nommer un chargé de mission « accessibilité et handicap »** dans chaque direction de la Ville.
- **Former à l'inclusion** les managers publics et le personnel d'accueil.

5

UNE GOUVERNANCE TRANSVERSALE ET PARTICIPATIVE

L'inclusion ne doit plus être un sujet « à part », mais un critère transversal de toutes les politiques publiques parisiennes.

- **Créer une commission spéciale du handicap** dans chaque instance de démocratie participative de la Ville.
- **Rédiger une charte des conseils locaux du handicap**, permettant à chaque arrondissement d'adapter les modalités de participation et de concertation.
- **Respecter les obligations légales** liées à la Commission communale d'accessibilité, avec publication annuelle d'un rapport public et cartographie des progrès réalisés.

UNE VILLE OÙ LE HANDICAP DEVIENT UNE FORCE

Paris doit devenir la vitrine d'une société où le handicap n'est plus perçu comme une contrainte, mais comme une dimension de la diversité humaine.

Nous voulons que chaque Parisien, qu'il soit en fauteuil, malvoyant, sourd, autiste, neuroatypique ou atteint d'un handicap invisible, puisse vivre, se déplacer, apprendre, travailler, aimer et participer à la vie citoyenne sans obstacle ni humiliation.

Notre objectif est simple et ambitieux :

Faire de Paris la capitale européenne de l'inclusion, une ville universellement accessible, solidaire et exemplaire.

HANDICAP : NOS 5 ENGAGEMENTS PHARES

1. UN PLAN D'URGENCE DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP).

2. S'ASSURER DE L'ACCESSIBILITÉ DES ARRÊTS DE BUS ET METTRE EN ACCESSIBILITÉ DES STATIONS NÉVRALGIQUES DU MÉTRO ET DU RER, EN COMMENÇANT PAR LES GRANDS NŒUDS (EN PARTENARIAT AVEC IDFM).

3. FAIRE DE PARIS LA VILLE PILOTE DE L'ÉDUCATION NATIONALE POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.

4. RÉDUIRE LES DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS À LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH), AVEC UN SUIVI TRIMESTRIEL RENDU PUBLIC.

5. RENDRE ACCESSIBLE LE PARC SOCIAL POUR ACCUEILLIR DIGNEMENT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.



12

GOUVERNANCE

POUR UNE DÉMOCRATIE
PARISIENNE DE **PROXIMITÉ**
ET DE **CONFIANCE**

GOUVERNANCE

POUR RENOUER AVEC LA PROXIMITÉ ET LA CONFIANCE

POUR UNE DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ, EFFICACE ET DE CONFIANCE

Paris a besoin d'un nouveau souffle démocratique.

Les Parisiens n'attendent plus de grands discours ou de vastes chantiers d'aménagement, mais une **révolution du quotidien**, menée **rue à rue, quartier par quartier**, autour des besoins essentiels : propreté, sécurité, lien social, logement, mobilité, environnement.

Tout au long de la mandature, nous avons formulé de nombreuses **propositions pour améliorer la gouvernance de Paris**, renforcer la proximité et redonner du sens à la démocratie locale.

Nous avons **proposé de donner du pouvoir aux mairies d'arrondissement**, en leur permettant d'émettre des **avis conformes sur les permis de construire, les occupations du domaine public et les changements d'usage**, afin que leurs expertises et leur connaissance fine du terrain puissent peser sur les décisions qui touchent leur territoire. Nous avons également demandé une **véritable décentralisation de la gestion quotidienne** - propreté, voirie, espaces verts - pour plus d'efficacité et de réactivité au plus près des habitants.

Nous avons aussi **proposé de réformer le budget participatif** afin qu'il retrouve son esprit d'origine : permettre aux Parisiens de financer des projets locaux, et non pallier les manquements du budget de la Ville. Dans le même esprit, nous avons appelé à cesser d'instrumentaliser la démocratie participative, à l'image de l'organisation des **votations citoyennes détournées**, qui servent davantage à valider des décisions politiques qu'à donner le pouvoir aux habitants.

Enfin, nous avons **porté la nécessité d'une gouvernance ouverte sur ses voisins**, notamment lors des débats sur le **Plan local d'urbanisme** afin que ce dernier soit réfléchi à **l'échelle métropolitaine**, en concertation avec les communes voisines. Paris ne peut plus planifier son avenir seule : elle doit penser son développement avec son territoire pour mieux répondre aux enjeux communs de logement, de mobilité et d'aménagement.

Nous voulons une **démocratie de proximité**, fondée sur la confiance, la transparence et la co-construction.

1

LA RÉVOLUTION DE LA PROXIMITÉ : REDONNER VIE AUX QUARTIERS ET AUX VILLAGES DE PARIS

UNE NOUVELLE CARTE DES QUARTIERS PARISIENS

Nous redonnerons à Paris son âme de ville-village. Une nouvelle carte de 300 quartiers et villages, chacun rassemblant entre 5 000 et 105 000 habitants, dessinera les véritables espaces de vie quotidienne.

Chaque quartier disposera :

- d'un cœur de vie commerçant,
- de services publics essentiels,
- et d'une charte locale de reconquête de l'espace public (propreté, sécurité, accessibilité, végétalisation).

Ces quartiers seront identifiés par une signalétique propre - plaques de rue indiquant leur nom, carte interactive en ligne - et deviendront les cellules de base de la démocratie locale.

DES DROITS CONCRETS POUR CHAQUE PARISIEN

Chaque habitant bénéficiera, à l'échelle de son quartier, de droits d'accès immédiats aux services publics :

- droit d'alerte rapide de l'équipe propreté,
- sollicitation de la patrouille de police municipale 24h/24,
- droit à un stationnement prolongé résidentiel,
- réponse systématique aux signalements dans un délai garanti.

RÉORGANISER LES SERVICES MUNICIPAUX

Pour tenir cette promesse, nous réaffecterons les moyens municipaux sur le terrain, en :

- supprimant les échelons hiérarchiques redondants à l'Hôtel de Ville,
- renforçant les équipes de terrain (propreté, espaces verts, maintenance, sécurité),
- créant des référents de quartier dans chaque service.

2

UNE DÉMOCRATIE LOCALE
VIVANTE ET EFFICACE

La démocratie participative a été instrumentalisée par l'équipe sortante. Il est temps de redonner du sens, ce qui passera par une rationalisation des organes de consultation au profit d'un renforcement des prérogatives de quelques instances, aux premiers rangs desquels les conseils de quartier.

CONSEILS DE QUARTIER :
VERS UNE VRAIE DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE

Les conseils de quartier, aujourd'hui inégaux dans leur fonctionnement, deviendront les **premiers acteurs de la vie locale**.

Nous proposons :

- de leur **conférer un droit d'initiative** sur les projets locaux,
- de les **associer à toutes les concertations** concernant leur périmètre,
- de leur **permettre d'interpeller le conseil d'arrondissement**, avec réponse publique garantie,
- permettre le **dialogue direct entre les responsables de conseils de quartier et les responsables de services municipaux**.
- et d'organiser **une Conférence annuelle des conseils de quartier** à l'échelle parisienne.

Chaque conseil disposera d'un **secrétariat dédié en mairie d'arrondissement**, et ses réunions seront **valorisées par une communication municipale renforcée**. La modernisation de leur fonctionnement et l'augmentation de leurs prérogatives permettront d'attirer de nouveaux Parisiens intéressés par la vie locale.

BUDGET PARTICIPATIF :
UN OUTIL À RÉINVENTER

Le budget participatif, créé en 2014, a perdu son sens et sa portée. Nous voulons lui redonner sa légitimité citoyenne :

- **Sanctuariser le principe du budget participatif**, mais le **limiter à deux éditions par mandature**, pour garantir sa bonne réalisation.
- **Veiller à ce que le budget participatif** soutienne des projets réellement locaux, et non pallie les manquements de la Ville.
- Imposer un **taux minimal de participation** pour valider un projet (10% des électeurs concernés).
- **Veiller à la sincérité du scrutin** en mettant fin au détournement des droits de vote.

METTRE FIN À
L'INSTRUMENTALISATION
DES VOTATIONS

- **Débattre des sujets à mettre au vote** en conseil de Paris.
- Veiller à la **sincérité des questions posées**.
- Permettre aux maires d'arrondissement de poser des **questions d'intérêt local**.
- Imposer un **taux minimal de participation** pour valider un projet (10% des électeurs concernés).

3

REDONNER DU SENS À LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

LE CONSEIL DE PARIS ET LES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

La gouvernance actuelle, marquée par la verticalité et la confrontation, a affaibli la démocratie locale. Par la volonté de la maire de Paris, le Conseil de Paris ne tient pas le rôle qu'il devrait avoir.

Nous voulons au contraire **rétablir la collégialité et réhabiliter le rôle des assemblées délibératives.**

- **Œuvrer à l'élargissement des compétences des conseils d'arrondissement** sur les politiques de proximité : propreté, voirie, aménagements, lutte contre les incivilités.
- **Systématiser leur consultation** sur toute politique concernant leur territoire.
- **Transmettre en direct vidéo** tous les conseils d'arrondissement sur Paris.fr.
- **Réhabiliter le conseil de Paris** : augmenter le nombre de ses réunions, assurer la présence des élus, le ou la maire en premier lieu. Dynamiser les débats en permettant des répliques entre élus.
- **Associer systématiquement les oppositions municipales** à l'évaluation des politiques publiques.
- **Introduire un temps d'évaluation** à chaque débat structurant du Conseil de Paris.
- **Réserver les débats d'attribution de dénominations** (plaques, rues, hommages) à la commission *ad hoc*.

4

UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET TRANSPARENTE

La confiance des Parisiens ne se décrète pas : elle se mérite.

- **Supprimer les jetons de présence** pour les administrateurs des sociétés d'économie mixte.
- **Publier les réunions et décisions** des organismes parisiens et intercommunaux (SEM, syndicats mixtes).
- **Verdir intégralement le parc automobile de la Ville d'ici 2032.**
- **Garantir la transparence sur les dépenses de communication et de représentation.**

5

RÉCONCILIER LES PARISIENS AVEC LEURS SERVICES PUBLICS

DES SERVICES PLUS PROCHES, PLUS SIMPLES, PLUS HUMAINS

- **Faire de l'Hôtel de Ville un véritable lieu d'accueil** et de services aux Parisiens.
- **Refondre l'application « DansMaRue »**, pour un suivi en temps réel et une réponse traçable.
- **Regrouper les démarches administratives** sur un portail unique.
- **Mettre en œuvre le « droit à l'erreur »** prévu par la loi ESSOC, avec formation des agents municipaux.
- **Adapter les horaires d'ouverture des mairies et services publics** aux rythmes de vie des habitants.
- **Installer des Maisons France Services** en plus des PIMMS pour permettre un accès facilité aux services publics.

6

UNE GOUVERNANCE OUVERTE SUR SES VOISINS : « PARICO »

Paris ne peut plus se penser seule.

Nous proposerons dès 2026 la **création de la Conférence « Paris-Communes » (PariCo)**, réunissant les villes limitrophes autour d'un projet partagé.

Cette instance permettra de :

- penser et **déployer les grandes politiques publiques** qui doivent être mises en œuvre à **une échelle plus large que Paris** : logement (à travers la fixation d'objectifs contraignants annuels communs), lutte contre la pollution, contre le bruit ;
- **concevoir ensemble l'avenir du périphérique**, en lien avec la Région et les communes voisines,
- **mutualiser des équipements publics** (piscines, crèches, conservatoires, centres d'animation).

UNE VILLE GOUVERNÉE POUR ET AVEC LES PARISIENS

Nous voulons en finir avec la verticalité, l'opacité et la lenteur administrative.

Paris doit redevenir une ville à taille humaine, gouvernée avec proximité et respect.

Une ville où la concertation n'est pas un slogan, mais une méthode, où la participation n'est pas un gadget, mais un pouvoir réel ; où la démocratie locale n'est pas un supplément d'âme, mais le cœur même de la République.

La refondation de la gouvernance de la Ville doit mettre fin à l'hypercentralisation, à la verticalité et à la confrontation permanente entre la mairie centrale et les mairies d'arrondissement.

Ces propositions visent à mettre fin aux effets de communications de l'Exécutif municipal afin de rendre Paris plus démocratique, plus efficace et plus ouverte.

GOUVERNANCE : NOS 5 ENGAGEMENTS PHARES

1. ŒUVRER À L'ÉLARGISSEMENT DES COMPÉTENCES DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT SUR LES POLITIQUES DE PROXIMITÉ : PROPRETÉ, VOIRIE, AMÉNAGEMENTS, LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS.

2. REVALORISER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À TRAVERS L'AFFIRMATION DU RÔLE DES CONSEILS DE QUARTIER.

3. RÉFORMER LE BUDGET PARTICIPATIF AFIN QU'IL RETROUVE SON ESPRIT D'ORIGINE EN PERMETTANT AUX PARISIENS DE PROPOSER DES PROJETS RÉELLEMENT LOCAUX, ET NON DE PALLIER LES MANQUEMENTS DE LA VILLE.

4. FAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DES MAISONS FRANCE SERVICES DE VÉRITABLES LIEUX D'ACCUEIL ET DE SERVICES AUX PARISIENS.

5. DÉPLOYER LES GRANDES POLITIQUES PUBLIQUES À UNE ÉCHELLE SUPRAPARISIENNE.



13

TOURISME

FAIRE DE PARIS
UNE CAPITALE
**ACCUEILLANTE
ET RAYONNANTE**

TOURISME

FAIRE DE PARIS UNE CAPITALE ACCUEILLANTE ET RAYONNANTE

Paris est la première destination touristique mondiale. Mais depuis plusieurs années, notre capitale peine à offrir l'accueil et l'expérience que méritent ses visiteurs - et que méritent aussi les Parisiens, trop souvent confrontés aux nuisances d'un tourisme mal régulé. Entre saturation des transports, déséquilibre entre habitat résidentiel et hébergement marchand, insécurité perçue et propreté dégradée, le modèle actuel doit être repensé. Le tourisme parisien se concentre aujourd'hui autour de quelques pôles névralgiques qui attirent la majorité des visiteurs et, avec eux, la majorité des nuisances.

Notre groupe, tout au long de la mandature a défendu **une nouvelle vision du tourisme parisien**, plus durable et mieux intégrée à la vie locale.

Nous avons obtenu que le **prochain schéma de stratégie touristique** de la Ville intègre pleinement une **dimension de tourisme durable articulée au niveau des arrondissements**, afin que les bénéfices économiques du tourisme profitent à **tous les quartiers et leurs commerçants**, et non plus seulement aux zones les plus centrales.

Nous avons demandé de **limiter la circulation des cars touristiques**, de continuer à **renforcer l'encadrement des locations de courte durée** comme Airbnb, et de **développer des formations pour les commerçants et les kiosquiers à l'accueil des touristes**, afin d'améliorer l'expérience des visiteurs et la qualité du service.

Nous avons également défendu la **réouverture d'un point physique de l'Office du Tourisme**, à un emplacement central et visible, comme c'est le cas dans toutes les grandes métropoles internationales.

Ces propositions visent à **répartir plus équitablement les retombées économiques du tourisme**, à **mieux gérer les flux**, et à **rendre la présence touristique plus acceptable possible pour les habitants**.

Aujourd'hui, l'heure est à l'action en diversifiant les flux et en construisant une véritable stratégie touristique à l'échelle de chaque arrondissement, adaptée à ses atouts, à ses habitants et à son tissu local.

Le Mouvement Démocrate propose de bâtir une **nouvelle stratégie touristique** : équilibrée, durable et humaine. Elle doit renforcer l'attractivité de Paris tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

1

UN TOURISME MIEUX RÉGULÉ ET RESPECTUEUX DE LA VILLE

- Limiter la circulation des cars touristiques entre 8h et 20h dans Paris, en faisant respecter l'obligation de parkings, d'arrêt moteur en stationnement et en les redirigeant vers des emplacements de stationnement dédiés, y compris à l'extérieur de Paris.
- Renforcer l'encadrement des locations touristiques afin de préserver le parc résidentiel comme nous le réclamons depuis 2016.
- Interdire les appareils de type « mégaphone » pour les visites de groupe, au profit de dispositifs d'écoute individuels et respectueux du voisinage.
- Créer une brigade de sécurité touristique, spécialisée dans l'accueil et la prévention, visible dans les zones les plus fréquentées par les touristes.

2

FAIRE DE PARIS UNE DESTINATION PLUS ACCUEILLANTE ET PLUS PROPRE

- Lancer une campagne avec les grandes infrastructures touristiques sur la propreté à Paris, pour restaurer la culture de la propreté et en faire un marqueur de la Ville.
- Soutenir des initiatives de quartier pour encourager habitants et commerçants à contribuer à un environnement propre et accueillant.
- Améliorer la signalétique et l'information dans les quartiers touristiques, avec un affichage clair, multilingue et s'adressant à tous.
- Rouvrir un office du tourisme et des points mobiles d'information dans les lieux les plus fréquentés, avec pour stratégie de valoriser des lieux et expériences méconnus.
- Humaniser l'accueil touristique grâce à un programme de guides bénévoles, notamment des Parisiens, formés à l'accueil et aux langues.

3

VALORISER LE COMMERCE LOCAL ET L'ARTISANAT PARISIEN

- Soutenir les commerçants volontaires (y compris les kiosquiers) dans les quartiers touristiques via la SEMAEST, en leur offrant des formations linguistiques et un accompagnement sur leur offre et leur visibilité.
- Créer une application ludique « Commerces de Paris », valorisant les artisans, commerces indépendants et marchés de quartier auprès des touristes.
- Promouvoir les circuits artisanaux et culturels, tels que les parcours « Paris de l'artisanat » ou « Paris disparu » ou « street art parisien », pour faire découvrir les savoir-faire parisiens.

4

RÉINVENTER L'EXPÉRIENCE TOURISTIQUE À PARIS

- **Promouvoir une stratégie touristique par arrondissements** en promouvant les initiatives locales et en mettant en place des parcours touristiques thématiques, reliant les sites d'intérêt et valorisant le patrimoine de chaque quartier.
- **Développer le tourisme pédestre** : encourager la découverte des quartiers moins fréquentés, mieux répartir les flux.
- **Développer le tourisme sportif** : circuits dans les bois parisiens, stages, académies sportives et événements liés au sport pour tous.
- **Réinventer les célébrations de fin d'année**, avec un événement à la hauteur de l'image de Paris, mettant en valeur monuments, lumières et patrimoine.
- **Application mobile « Patrimoine de Paris »** : parcours géolocalisés, fiches historiques, balades thématiques.
- **Rénover la gare de Bercy-Seine** pour en faire un lieu d'accueil et d'attente digne de Paris.
- **Lutter contre les Tuk tuks illégaux** qui maraudent dans les zones touristiques.

5

UN TOURISME D'AFFAIRES ET DE PROXIMITÉ À CONSOLIDER

- **Créer un label « Paris Business »** pour dynamiser le tourisme professionnel et renforcer l'attractivité des salons, congrès et événements économiques.
- **Mettre en place des packs de partenariat** avec ADP, les hôtels et les organisateurs de salons pour développer le tourisme d'affaires durable.
- **Valoriser le tourisme francilien** :
 - campagnes de communication à destination des Franciliens,
 - partenariats avec les écoles et les entreprises locales,
 - promotion des sites touristiques en périphérie de la capitale.

6

RAYONNER À TRAVERS LE MONDE PAR DES ÉCHANGES CULTURELS

- **Créer des jumelages de quartiers parisiens avec des quartiers de grandes villes étrangères**, accompagnés d'échanges scolaires, culturels et artistiques.
- **Mettre en place un programme de « Paris jeunes ambassadeurs »** : des lycéens et étudiants parisiens accueillant des jeunes visiteurs étrangers dans un esprit d'ouverture et de dialogue interculturel.

NOTRE ENGAGEMENT : UN TOURISME AU SERVICE DE PARIS ET DES PARISIENS

Nous voulons faire du tourisme un levier d'attractivité et de fierté partagée, et non une contrainte pour les habitants.

Notre vision repose sur quatre engagements :

- un tourisme mieux régulé, qui respecte la ville et ses habitants ;
- un tourisme humain et accueillant, où chaque visiteur est reçu avec bienveillance ;
- un tourisme durable et équilibré, qui valorise tous les quartiers ;
- un tourisme économique et culturel, moteur de dynamisme et d'emploi local.

En 2026, le Mouvement Démocrate veut redonner à Paris toute sa place : celle d'une capitale mondiale du tourisme, de l'hospitalité et de la beauté partagée.

TOURISME : NOS 5 ENGAGEMENTS PHARES

- 1. LIMITER LA CIRCULATION DES CARS TOURISTIQUES**
ENTRE 8H ET 20H DANS PARIS
- 2. CRÉER UNE BRIGADE DE SÉCURITÉ TOURISTIQUE,**
SPÉCIALISÉE DANS L'ACCUEIL ET LA PRÉVENTION,
VISIBLE DANS LES ZONES LES PLUS FRÉQUENTÉES.
- 3. ROUVRIRE UN OFFICE DU TOURISME**
ET DES POINTS MOBILES D'INFORMATION
DANS LES LIEUX LES PLUS FRÉQUENTÉS
- 4. PROMOUVOIR UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE**
PAR ARRONDISSEMENT EN PROMOUVANT
LES INITIATIVES LOCALES
- 5. CRÉER UN LABEL « PARIS BUSINESS »** POUR DYNAMISER
LE TOURISME PROFESSIONNEL ET RENFORCER
L'ATTRACTIVITÉ DES SALONS, CONGRÈS ET ÉVÉNEMENTS
ÉCONOMIQUES.



14

CULTURE

**VALORISER
LE PATRIMOINE
ET LA CRÉATION À PARIS**

CULTURE

VALORISER LE PATRIMOINE ET LA CRÉATION À PARIS

POUR UN PARIS QUI CRÉE, QUI APPREND ET QUI TRANSMET

Le patrimoine et la culture sont l'âme de Paris. Ils forment le cœur battant d'une capitale admirée dans le monde entier, mais que la Ville néglige depuis trop longtemps.

Sous le dernier mandat, les élus démocrates ont été parmi les rares à défendre les fontaines laissées à l'abandon, les bouquinistes menacés ou les jardins de Notre-Dame promis à la disparition.

Nous nous sommes singularisés par notre engagement déterminé en faveur de la préservation du patrimoine quotidien parisien, celui qu'on côtoie mais qui n'est jamais valorisé ou protégé. Ce patrimoine est constitué d'objets et d'éléments tels que des fontaines, enseignes, bornes, ferronneries, ou plaques anciennes, qui racontent l'histoire locale, les métiers d'hier et la vie sociale de nos quartiers à travers les siècles.

Véritables jalons de la mémoire parisienne, ces témoins du passé nourrissent un sentiment d'appartenance partagé entre les habitants, attachés à leur cadre de vie et à leur histoire commune. Conscients de leur valeur, nous avons mené un combat exigeant pour obtenir la création d'un Observatoire du « petit patrimoine » parisien, destiné à recenser, documenter et protéger ces éléments trop souvent négligés - voire sacrifiés - par une municipalité davantage encline à uniformiser et appauvrir le paysage urbain qu'à en préserver la richesse et la singularité.

Face à une municipalité qui considère le patrimoine comme une question secondaire, nous affirmons au contraire que **le beau, la mémoire et la création sont au fondement du vivre-ensemble parisien.**

Notre ambition est simple : **refaire de Paris la capitale culturelle et patrimoniale de l'Europe**, où chaque Parisien, quel que soit son âge ou son arrondissement, puisse accéder à la beauté, à la culture et à la connaissance.

1

UNE CULTURE POUR TOUS, À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Nous voulons une culture **vivante, partagée et accessible**, qui ne soit plus réservée à quelques-uns mais irrigue chaque quartier.

- **États généraux de la culture à Paris** : réunir artistes, institutions, associations et citoyens pour refonder la politique culturelle de la capitale.
- **Auditer les institutions et associations culturelles financées par la Ville** : assurer la transparence, l'efficacité et l'équité territoriale.
- **Déployer le plan « Culture & Jeunesse »** : multiplier les passerelles entre écoles, musées, théâtres, conservatoires et bibliothèques pour éveiller la curiosité culturelle dès le plus jeune âge.
- **Refonder le Plan Lecture Paris** : renforcer les actions de lecture pour les collégiens, dont beaucoup s'éloignent des livres, et développer un programme de lutte contre l'illettrisme à l'âge adulte.
- **Proposer des rencontres régulières entre artistes et élèves**, résidences d'artistes dans les écoles et les quartiers prioritaires.
- **Installer des boîtes à livres** installées dans tous les lieux de passage : parcs, gares, stations de métro, centres commerciaux.
- **Accroître le dialogue intergénérationnel par la culture** : expositions d'amateurs dans les Ehpad, concerts de jeunes musiciens, résidences croisées artistes-seniors.
- **Garantir l'accessibilité universelle** : adaptation des salles et des programmations aux personnes en situation de handicap.

La culture ne doit pas être une vitrine : elle doit redevenir un lien.

2

LE PATRIMOINE : RÉINVESTIR LA BEAUTÉ DE PARIS

Paris ne peut se permettre de laisser son patrimoine continuer à se dégrader. Parce que le patrimoine n'est pas seulement ce que l'on visite, mais notre environnement et notre cadre de vie quotidien, il doit redevenir une priorité. Notre objectif est clair : **un plan décennal de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine parisien**, du plus prestigieux au plus modeste.

- **Réaliser un audit patrimonial global** des bâtiments et monuments gérés par la Ville.
- **Mettre en œuvre un plan de restauration prioritaire** pour les sites les plus dégradés.
- **Réinvestir l'espace public par la beauté** : sculptures, fresques, interventions artistiques de qualité pour embellir le quotidien et les quartiers parisiens.
- **Développer l'observatoire du « petit patrimoine parisien »** (dont la création a été obtenue par notre groupe) et mettre en place un plan d'urgence de restauration et de valorisation du patrimoine parisien de proximité (création d'une journée du petit patrimoine parisien avec parcours dédiés).
- **Remettre en état et réimplanter le mobilier urbain haussmannien** (bancs Davioud, candélabres, fontaines...).
- **Plan de remise en eau et d'entretien quotidien des fontaines parisiennes.**
- **Assurer le nettoyage immédiat des graffitis** sur les monuments et façades historiques.
- **Préserver le patrimoine industriel, artisanal et les passages.**
- **Déployer un grand plan de sauvegarde du patrimoine dans les bois** de Boulogne et de Vincennes.
- **Formation et chantiers participatifs** pour impliquer les Parisiens dans la restauration du patrimoine (jeunes, associations, étudiants en architecture).
- **Lancer un « concours de façades »**, alliant protection du patrimoine et adaptation au dérèglement climatique.

3

LES BIBLIOTHÈQUES : CŒURS CULTURELS DES QUARTIERS

Les bibliothèques sont les premiers lieux d'accès à la culture, mais elles ont été fragilisées et sous-financées. Nous voulons leur redonner un rôle central.

- Autoriser enfin l'ouverture dominicale, les horaires étendus et harmonisés dans toutes les bibliothèques municipales, pour s'adapter au rythme des Parisiens.
- Rétablir un budget de fonctionnement décent pour ces services essentiels.
- Sécuriser les sites et les moderniser pour attirer un public plus jeune.
- Améliorer les espaces de travail pour les étudiants, avec wifi performant et mobilier adapté.
- Proposer des mini-bibliothèques ambulantes dans les Ehpad et quartiers prioritaires.
- Renforcer la formation des bibliothécaires à la médiation culturelle et à la lutte contre l'illettrisme.
- Généraliser les « pôles sourds » et les pôles « lire autrement » dans les bibliothèques parisiennes pour les personnes en situation de handicap afin d'améliorer l'accessibilité de celles-ci.
- Créer un prix littéraire des lecteurs de bibliothèques parisiennes, pour les nouveautés mais aussi pour les livres à redécouvrir à l'occasion d'un festival annuel des bibliothèques.

4

MUSÉES ET PATRIMOINE VIVANT

Paris possède un réseau muséal exceptionnel, mais trop souvent éloigné de ses habitants. Nous voulons le replacer au centre d'une politique d'accès et de transmission.

- Assurer un accès facilité aux Parisiens dans les musées de Paris Musées et de la RMN afin de permettre aux Parisiens de se les réapproprier.
- Proposer des nocturnes hebdomadaires dans les grands musées municipaux.
- Renforcer la sécurisation du patrimoine culturel.
- Favoriser l'accès aux musées municipaux pour les publics éloignés (expositions itinérantes, partenariats avec écoles et associations, actions d'« aller-vers »).
- Numériser intégralement les collections municipales pour un accès universel en ligne.
- Créer un musée de l'Olympisme (en lien avec le chapitre « Sports ») pour célébrer les trois olympiades parisiennes (1900, 1924, 2024).

5

**SPECTACLE VIVANT
ET VIE NOCTURNE :
REFAIRE VIBRER PARIS**

La vie culturelle de Paris ne doit pas s'éteindre à la tombée de la nuit. Nous voulons **redonner à la capitale son rôle de place culturelle européenne, jeune et vivante.**

- **Valoriser un monde de la nuit respectueux et sûr.**
- **Soutenir les cinémas de quartier**, lieux essentiels de culture et de proximité.
- **Mutualiser les moyens** entre grandes institutions publiques (Théâtre de la Ville, Châtelet, Odéon...).
- **Développer le mécénat culturel** et des partenariats avec les entreprises.
- **Créer des festivals populaires** pour les arts vivants, associant directement les Parisiens : théâtre, cinéma, danse, chorale, etc. avec remise de prix.
- **Soutenir le carnaval médiéval de Paris.**
- **Déployer un programme « Paris Culture la Nuit »** : parcours musicaux, théâtraux et littéraires dans les quartiers.
- **Créer une salle de répétition ouverte** aux groupes amateurs dans chaque arrondissement.

6

**LES CONSERVATOIRES :
FORMER, OUVRIR, INSPIRER**

Les conservatoires sont le creuset du talent et du partage. Ils doivent retrouver leur mission d'enseignement et d'ouverture.

- **Programme de construction de nouveaux conservatoires inter-arrondissements** pour répondre à la forte demande.
- **Supprimer le tirage au sort** à l'entrée.
- **Renforcer le lien avec les temps périscolaires** pour familiariser les enfants avec la musique, la danse, le théâtre.

7

**UNE GOUVERNANCE
CULTURELLE
RESPONSABLE
ET TRANSPARENTE**

- **Auditer les subventions culturelles** : chaque euro devra bénéficier aux Parisiens.
- **Mettre en place des conventions pluriannuelles de moyens et d'objectifs** avec les institutions culturelles et associations.
- **Charte « Culture éthique »** pour encadrer les partenariats, s'engager au respect des principes républicains, garantir la parité et l'accès universel

**NOTRE ENGAGEMENT :
REFAIRE DE PARIS UNE CAPITALE VIVANTE
DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE,
OÙ LA BEAUTÉ, LA MÉMOIRE ET LA
CRÉATION SONT ACCESSIBLES À TOUS**

Notre ambition est claire : redonner à Paris toute sa vitalité culturelle et patrimoniale, en faisant de la beauté, de la mémoire et de la création les piliers du vivre-ensemble. Nous nous engageons à préserver et embellir le patrimoine parisien, à rendre la culture accessible à tous, et à soutenir la création sous toutes ses formes pour que chaque Parisien puisse apprendre, transmettre et s'émerveiller.

CULTURE : NOS 5 ENGAGEMENTS PHARES

**1. LANCER UN « CONCOURS DE FAÇADES »,
ALLIANT PROTECTION DU PATRIMOINE ET ADAPTATION
AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE.**

**2. ASSURER UN ACCÈS FACILITÉ AUX PARISIENS DANS
LES MUSÉES DE PARIS MUSÉE ET DE LA RMN AFIN DE
PERMETTRE AUX PARISIENS DE SE LES RÉAPPROPRIER.**

**3. DÉVELOPPER L'OBSERVATOIRE DU « PETIT PATRIMOINE
PARISIEN » (DONT LA CRÉATION A ÉTÉ OBTENUE PAR NOTRE
GROUPE) ET METTRE EN PLACE UN PLAN D'URGENCE
DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE
PARISIEN DE PROXIMITÉ (CRÉATION D'UNE JOURNÉE DU PETIT
PATRIMOINE PARISIEN AVEC PARCOURS DÉDIÉS).**

**4. METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SAUVEGARDE
ET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE PARISIEN.**

**5. PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS
AUX ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX.**



15 SPORTS

FAIRE DE PARIS
UNE CAPITALE
DU **MOUVEMENT**
ET DU **PARTAGE**

SPORTS

FAIRE DE PARIS UNE CAPITALE DU MOUVEMENT ET DU PARTAGE

LE SPORT POUR TOUS, PARTOUT, TOUTE LA VIE

À Paris, faire du sport reste trop souvent un parcours d'obstacles : équipements saturés, horaires limités, inégalités territoriales, accessibilité partielle, gouvernance éclatée.

Nous portons une conviction claire : **le sport doit être accessible à chaque Parisienne et à chaque Parisien**, quel que soit son âge, son quartier ou sa condition physique.

C'est pourquoi nous avons proposé de **créer de nouveaux espaces sportifs sur l'espace public dans chaque quartier**, équipés de matériel adapté aux **personnes âgées, aux femmes et aux personnes en situation de handicap**, pour que la pratique sportive devienne un droit pour tous.

Autour des écoles, nous avons défendu l'installation de **nouveaux espaces sportifs** pour permettre aux enfants de pratiquer une activité physique régulière. Nous avons aussi proposé la création de **lieux de garde d'enfants dans les équipements sportifs**, pour lever un frein majeur à la pratique, notamment pour les femmes.

Parce que le sport doit être sûr et porteur de valeurs, nous avons demandé la **nomination d'un référent « lutte contre les violences sexistes et sexuelles »**, ainsi que la signature d'une **charte d'engagement éthique et éducatif** par les encadrants, les sportifs et leurs familles.

Nous avons également défendu la **mise en place du dispositif « savoir nager »** pour les jeunes porteurs de troubles autistiques, afin que **la sécurité et l'inclusion** soient au cœur de la politique sportive parisienne.

Enfin, nous avons appelé à **faciliter l'accès des associations aux équipements sportifs** en **étendant les horaires d'ouverture** et en **simplifiant la réservation des créneaux**, pour faire vivre pleinement le sport amateur et associatif.

Notre ambition est claire : faire du sport **un service public de proximité, un levier de santé, de cohésion et d'égalité**, tout en assumant pleinement le rôle international de Paris dans les grands événements sportifs.

1

**LE SPORT DE PROXIMITÉ :
OUVRIR, RÉNOVER, CRÉER
DES USAGES**

Le sport du quotidien doit être possible pour tous les Parisiens, à toute heure et dans tous les quartiers.

Nous ferons du **sport de proximité** la pierre angulaire de notre politique sportive.

NOS PRIORITÉS :

- **Étendre les horaires d'ouverture** des équipements sportifs (piscines, gymnases, stades) le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires.
- **Accélérer la rénovation** des piscines municipales et construire de nouveaux bassins dans les zones en carence.
- **Améliorer le confort des usagers** : services dans les piscines (vestiaires rénovés, douches, sèche-cheveux, restauration, végétalisation des solariums).
- **Dégager de nouveaux espaces sportifs** dans les écoles hors temps scolaire, sous les métros aériens, dans les parkings réhabilités ou les bois parisiens.
- **Entretenir les grandes plaines sportives** (Vincennes, Boulogne) et baliser des circuits de course à pied dans tout Paris.
- **Créer une « Course verte » annuelle**, reliant parcs et coulées vertes, et des **Jeux de Paris**, compétition inter-arrondissements rassemblant tous les âges.

2

**LE SPORT SANTÉ :
BOUGER POUR VIVRE
MIEUX**

L'activité physique est un pilier de santé publique.

Nous voulons faire de Paris une **ville active**, où chacun puisse pratiquer un sport adapté à son âge, son état de santé et ses envies.

NOS ACTIONS :

- Généraliser les **Maisons Sport-Santé** avec un maillage équilibré sur le territoire.
- Créer des **parcours sport santé** en plein air.
- Mobiliser le réseau **PAM (Paris Accompagnement Mobilité)** pour faciliter le transport des personnes âgées vers les activités sportives.
- Soutenir les clubs qui proposent des activités **« sport sur ordonnance »**.
- Renforcer les **liens entre professionnels de santé, clubs et associations** locales.

3

INCLUSION, ÉGALITÉ
ET HANDISPORT :
ZÉRO BARRIÈRE,
100% D'ACCÈSPARIS, CAPITALE
DU SPORT ACCESSIBLE

- Mettre en accessibilité les équipements sportifs publics (ERP).
- Généraliser les dispositifs podotactiles, sonores et signalétiques.
- Multiplier les disciplines handisport et mutualiser les équipements spécialisés.
- Soutenir les associations handisport et créer des créneaux mixtes « valides-handicap ».
- Déployer un Vélib' adapté (tricycles, vélos stabilisés), un service de location longue durée pour fauteuils roulants.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES DANS LE SPORT

Le sport féminin reste souvent cantonné à une pratique de loisir, faute de structures et de reconnaissance.

Nous voulons changer d'échelle pour faire du sport féminin un pilier du sport parisien.

- Conditionnalité des aides : les clubs seront encouragés à créer une section féminine pour bénéficier des subventions municipales.
- Soutenir la structuration du sport féminin : accompagnement administratif, visibilité médiatique, mutualisation d'équipements, soutien aux sports mixtes, et principe de parité dans les subventions sportives : chaque euro versé au sport masculin devra avoir un équivalent pour le sport féminin.
- Créer un grand club professionnel féminin à Paris, autour du triptyque handball – volley – basket, voire rugby, pour incarner la réussite du sport féminin.

4

ÉCOLES, PÉRISCOLAIRE
ET CLUBS : LA CHAÎNE
DE LA PRATIQUE

La politique sportive parisienne doit reposer sur une alliance forte entre écoles, clubs et associations.

- Convention « École–Clubs–Ville » pour mutualiser les équipements scolaires et faciliter l'accès des clubs aux installations.
- Faire respecter les 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école primaire et maintenir un temps sportif au lycée.
- Objectif « savoir nager » pour 100% des enfants à l'entrée en 6^e.
- Contrats d'objectifs pluriannuels pour les clubs : visibilité, stabilité et évaluation.
- Former les éducateurs à la mixité et à la prévention des violences.
- Créer un « label sport féminin et mixité » pour valoriser les clubs exemplaires.

5

**PRÉVENTION ET ÉTHIQUE :
TOLÉRANCE ZÉRO**

Le sport doit être un espace sûr et exemplaire.

Nous renforcerons la prévention et la sanction des dérives :

- Instaurer une **tolérance zéro face à toute forme de violence**, d'agression sexuelle ou de comportement déplacé au sein des structures sportives municipales.
- **Désigner et former des référents** dans chaque association sportive sur les **violences sexistes et sexuelles**, le **harcèlement** et la **discrimination**.
- **Campagnes de sensibilisation** contre les violences, le dopage, le sexisme et la drogue.
- **Former les jeunes** au respect des arbitres et des règles.

6

**GOUVERNANCE DU SPORT :
CLAIRE, LOCALE,
OPÉRATIONNELLE**

La gouvernance du sport parisien doit être lisible et efficace.

- **Réformer les Offices du mouvement sportif** par arrondissement pour renforcer leur autonomie et leurs compétences.
- **Généraliser les contrats pluriannuels avec les clubs** : transparence, obligations d'inclusion et d'ouverture.
- **Créer un Conseil parisien du sport**, réunissant acteurs publics, clubs et associations pour débattre des priorités sportives de la capitale.

7

**GRANDES
INFRASTRUCTURES
ET SPORT PROFESSIONNEL**

Paris doit entretenir un dialogue constructif avec ses grands clubs et ses partenaires nationaux :

- Reprendre les discussions avec le **PSG** pour son maintien au **Parc des Princes**, avec débat transparent sur l'avenir du stade.
- Renforcer le dialogue avec la **Fédération française de tennis** sur l'avenir de Roland-Garros.
- Coordination entre le **PSG**, le **Paris FC** et le **Stade Français** pour une utilisation harmonieuse des stades.
- Ouvrir la réflexion sur l'avenir du **stade Charléty** et des grands équipements municipaux.
- Maintenir un **dialogue régulier avec les organisateurs du Tour de France** et des grandes compétitions internationales.
- Créer une **grande journée parisienne du Rugby** en prenant appui sur les deux grands clubs franciliens.

8

HÉRITAGE DES JEUX DE PARIS 2024

Les Jeux olympiques et paralympiques doivent laisser une trace durable.

NOUS PROPOSONS :

- Créer un **Musée de l'Olympisme** à Paris, retraçant les Jeux de 1900, 1924 et 2024.
- Mettre en place un **événement annuel « Cap Olympique »**, célébrant la diversité des sports et des champions.
- Trouver un lieu adéquat (hors Tour Eiffel) pour l'**implantation des anneaux olympiques de Paris 2024** en concertation avec tous les acteurs.

10

LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE DU SPORT

Paris doit assumer son rôle de **capitale européenne du sport** :

- Soutenir la **filière économique du sport**, aux **start-ups** et à l'**e-sport**.
- Développer le **tourisme sportif** (grands événements, circuits thématiques).
- Créer un **réseau Paris Sport Business** pour relier clubs, investisseurs et jeunes entrepreneurs.

9

UN SPORT ÉCO-RESPONSABLE

Le sport doit être exemplaire face aux défis climatiques.

- **Auditer sur le plan environnemental** les équipements sportifs.
- **Systématiser les rénovations bas carbone** et optimiser l'arrosage et la consommation énergétique.
- **Sensibiliser les spectateurs** et clubs à la sobriété énergétique et au tri lors des événements sportifs.

NOTRE ENGAGEMENT : FAIRE DE PARIS UNE CAPITALE DU MOUVEMENT

Faire de Paris une capitale du mouvement, c'est faire du sport un véritable droit accessible à toutes et tous, dans tous les quartiers et à chaque étape de la vie. C'est replacer l'activité physique au cœur du quotidien des Parisiens comme levier de santé, d'inclusion, d'égalité et de partage. C'est aussi affirmer une ambition forte pour le sport féminin, le handisport et le sport amateur, tout en assumant le rôle international de Paris dans les grandes compétitions. En investissant dans des équipements accessibles, une gouvernance claire et une pratique sécurisée et éthique, nous voulons bâtir une ville en mouvement, vivante et fédératrice.

SPORTS : NOS 5 ENGAGEMENTS PHARES

- 1. ÉTENDRE LES HORAIRES**
ET OUVRIR PLUS LARGEMENT PISCINES,
STADES ET GYMNASES.
- 2. « SAVOIR NAGER » POUR 100% DES ÉLÈVES**
À L'ENTRÉE EN 6^e.
- 3. PARIS 100% ACCESSIBLE AU SPORT : ÉQUIPEMENTS,**
TRANSPORTS, MATÉRIELS ADAPTÉS.
- 4. PARITÉ DES SUBVENTIONS ET SOUTIEN**
AU SPORT FÉMININ STRUCTURÉ.
- 5. MUSÉE DE L'OLYMPISME**
ET ÉVÉNEMENT « **CAP OLYMPIQUE** » ANNUEL.



16

EUROPE

FAIRE DE PARIS
LA **CAPITALE**
DES EUROPÉENS

EUROPE

FAIRE DE PARIS LA CAPITALE DES EUROPÉENS

POUR UNE VILLE OUVERTE,
INNOVANTE ET FRATERNELLE
AU CŒUR DE L'EUROPE

Paris a toujours été une ville d'accueil, de culture et de liberté. Elle doit aujourd'hui réaffirmer ce rôle au sein de l'Union européenne. Capitale politique, diplomatique et économique, **Paris est aussi la première ville européenne en nombre de résidents européens**, venus y étudier, travailler, entreprendre et vivre. Pourtant, beaucoup d'entre eux peinent à s'y sentir pleinement intégrés : complexité administrative, manque d'informations sur leurs droits, difficultés de logement ou d'accès à l'emploi.

Nous considérons que les citoyens européens vivant dans la capitale font pleinement partie de la communauté parisienne et doivent pouvoir **participer à la vie démocratique locale**. C'est pourquoi nous avons récemment **demandé une campagne de communication pour encourager l'inscription des résidents européens sur les listes électorales**, afin qu'ils puissent exercer leurs droits civiques lors des prochaines élections.

Nous avons également plaidé pour une **meilleure reconnaissance et valorisation des communautés européennes présentes à Paris**, à travers la culture, l'éducation et la participation citoyenne.

Nous voulons faire de Paris **la capitale des Européens**, une ville d'accueil, d'innovation et de citoyenneté active, ouverte sur les autres capitales du continent et à l'avant-garde des valeurs humanistes et démocratiques qui fondent l'Union européenne.

1

PARIS, CAPITALE DE L'ACCUEIL EUROPÉEN

FACILITER L'INSTALLATION ET L'INTÉGRATION DES EUROPÉENS À PARIS

Les citoyens européens résidant à Paris doivent pouvoir s'y sentir pleinement chez eux. Cela passe par un **accueil digne et efficace**, dès leur arrivée dans la capitale.

- **Créer un guichet unique « Européens à Paris »**, installé à l'Hôtel de Ville pour accompagner les démarches administratives des ressortissants européens (logement, santé, emploi, scolarité, élections).
- **Nommer un adjoint et un référent « Européens » dans chaque mairie d'arrondissement**, formé aux droits des citoyens européens et chargé de relayer les besoins locaux.
- **Renforcer la collaboration avec les consulats et les associations européennes** pour diffuser l'information et simplifier les démarches (FranceConnect, carte Vitale, équivalences de diplômes, logement).
- **Distribuer un « Guide de l'Européen à Paris »**, livret d'accueil multilingue détaillant les droits électoraux et sociaux des ressortissants européens, ainsi que les services disponibles.
- **Organiser une cérémonie annuelle d'accueil à l'Hôtel de Ville**, en partenariat avec les ambassades et associations européennes, pour célébrer les nouveaux arrivants dans notre capitale.
- **Mettre en place une campagne d'information avant chaque élection municipale et européenne**, pour rappeler le droit de vote et d'éligibilité des résidents européens.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET L'ACCÈS AUX SERVICES

- Accompagner les **étudiants et jeunes actifs européens** : recherche de logement, aide à la caution, accompagnement administratif.
- En lien avec les Ambassades, **soutenir les étudiants européens dans la valorisation de leurs diplômes**, notamment dans l'éducation, la santé et la recherche.
- Mettre en place des **permanences médicales et sociales multilingues**.

2

PARIS, CAPITALE
DE LA CITOYENNETÉ
EUROPÉENNEENCOURAGER LA PARTICIPATION
CITOYENNE

L'Union européenne ne doit pas être une idée abstraite : elle doit se vivre au quotidien dans la ville.

- Permettre l'inscription simplifiée sur les listes électorales européennes et municipales dès l'enregistrement comme résident à Paris.
- Organiser des débats citoyens européens dans les mairies d'arrondissement et les maisons de la jeunesse avant les scrutins européens.
- Créer une plateforme numérique « Parisiens d'Europe », rassemblant informations, actualités, événements et consultations citoyennes liées à l'Europe.
- Renforcer le Conseil parisien des Européens, pour en faire un véritable outil de concertation et d'expression des résidents européens, avec un suivi public de ses travaux et de ses recommandations.
- Faire examiner par le Conseil parisien des Européens le rapport annuel public sur l'utilisation des fonds européens à Paris.

VALORISER LES JUMELAGES
ET LA COOPÉRATION EUROPÉENNE

Les jumelages et partenariats sont des symboles puissants de fraternité et de coopération concrète entre les peuples.

- Renforcer le jumelage Paris-Rome : élargir la coopération au-delà de la culture vers des projets communs sur l'écologie urbaine, la mobilité durable et la solidarité, etc.
- Soutenir les partenariats entre des arrondissements parisiens et des quartiers de capitales internationales (Lisbonne, Varsovie, Athènes, Copenhague, Madrid, Amsterdam...) pour favoriser les échanges scolaires, artistiques et économiques.
- Étudier la création d'un partenariat officiel renforcé entre Paris et Berlin, fondé sur la coopération éducative, culturelle, environnementale et mémorielle.
 - Appui sur l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), les Instituts Goethe, Erasmus+ et le programme européen CERV.
 - Mise en place d'un parcours mémoriel franco-allemand coordonné avec les institutions berlinoises.
- Programme « Écoles jumelles » : mettre en réseau les établissements scolaires parisiens avec des écoles européennes pour des projets linguistiques, scientifiques ou culturels.
- Créer un « mois de l'Europe à Paris », chaque mai, mêlant conférences, expositions, gastronomie et événements citoyens.

3

PARIS, CAPITALE DU DIALOGUE EUROPÉEN

CRÉER UN ESPACE PERMANENT DU DIALOGUE INTERCULTUREL ET EUROPÉEN

Paris doit être le cœur battant de l'Europe des peuples, celle du quotidien.

- Lancer un Forum annuel « Paris, capitale des Européens », réunissant citoyens, élus, entrepreneurs, chercheurs et artistes de toute l'Europe autour des grands défis communs (climat, innovation, démocratie, culture).
- Accompagner l'évolution de la Maison de l'Europe à Paris, en visant à ce qu'elle soit ouverte à tous les publics, et combine centre d'information et pôle d'échanges culturels.
- Valoriser les associations européennes locales qui favorisent la rencontre entre Parisiens et ressortissants européens.

NOTRE ENGAGEMENT : FAIRE DE PARIS LA CAPITALE DES EUROPÉENS.

Faire de Paris la capitale des Européens, c'est affirmer une vision politique claire : celle d'une ville ouverte, inclusive et profondément ancrée dans le projet européen. C'est reconnaître les Européens qui y vivent comme des acteurs à part entière de la vie démocratique, culturelle et économique de la capitale. C'est aussi faire de Paris une place forte du dialogue et de la coopération entre les peuples, à l'avant-garde des valeurs humanistes. En renforçant l'accueil, la participation citoyenne et les échanges avec les autres capitales, nous voulons faire de Paris une ville européenne exemplaire, vivante et audacieuse.

EUROPE : NOS 5 ENGAGEMENTS PHARES

**1. CRÉER UN GUICHET UNIQUE « EUROPÉENS À PARIS »,
POUR ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
DES RESSORTISSANTS EUROPÉENS**

**2. PERMETTRE L'INSCRIPTION SIMPLIFIÉE SUR LES LISTES
ÉLECTORALES EUROPÉENNES ET MUNICIPALES
DÈS L'ENREGISTREMENT COMME RÉSIDENT À PARIS.**

**3. RENFORCER LE CONSEIL PARISIEN DES EUROPÉENS,
POUR EN FAIRE UN VÉRITABLE OUTIL DE CONCERTATION
ET D'EXPRESSION DES RÉSIDENTS EUROPÉENS**

4. RENFORCER LE JUMELAGE PARIS-ROME.

**5. SOUTENIR LES PARTENARIATS ENTRE
DES ARRONDISSEMENTS PARISIENS ET DES QUARTIERS
DE CAPITALES INTERNATIONALES.**



RÉPARER RESPIRER RAYONNER

LA RÉVOLUTION DE LA PROXIMITÉ

X @modem_Paris

MoDem75@lesdemocrates.fr